



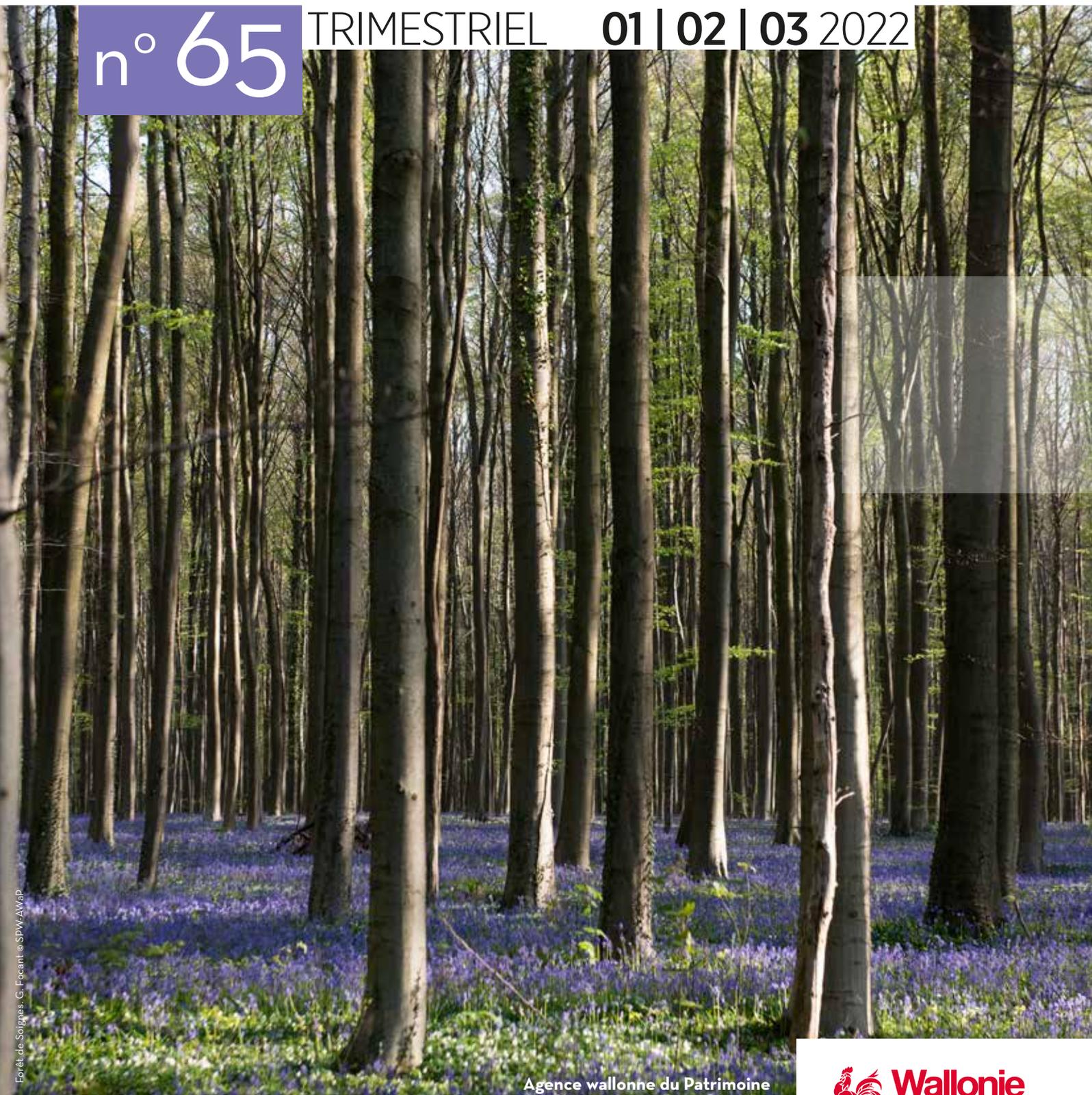
PB-PP  
BELGIE(N) - BELGIQUE

# LA LETTRE DU PATRIMOINE

n° 65

TRIMESTRIEL

01 | 02 | 03 2022



Forêt de Soignes. G. Focant - © SPW - AWaP

Agence wallonne du Patrimoine

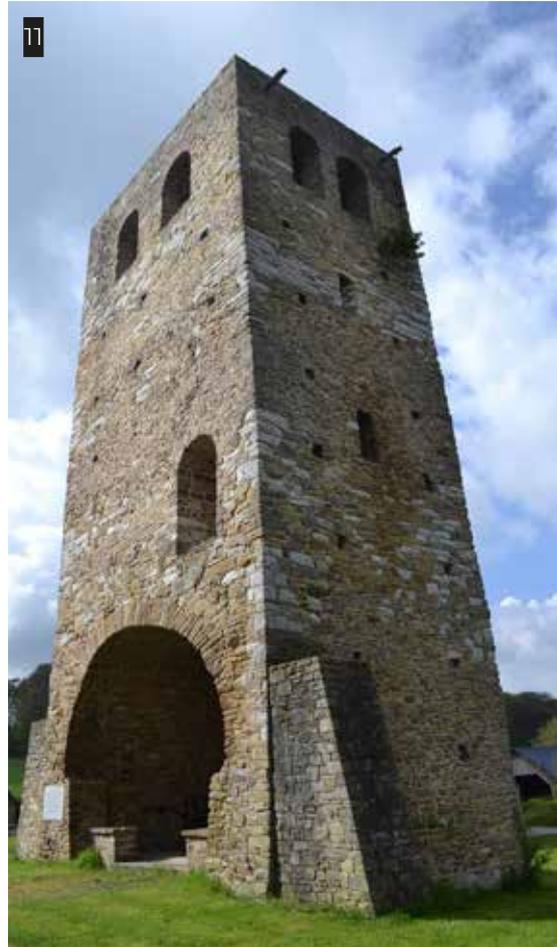
Rue du Moulin de Meuse, 4 - 5000 Namur (Beez)

Bureau de dépôt : Liège X • P501407



**Wallonie**  
**patrimoine**  
**AWaP**







Forêt de Soignes. G. Focant © SPW-AWaP

#### ■ ÉDITO

- 4 | Le **patrimoine en danger**, les **inondations** de juillet 2021
- 6 | Le **Centre de conservation et d'étude** (CCE) des biens archéologiques wallons **évacué**

#### ■ PATRIMOINE MONDIAL

- 8 | **2021** : Une année à marquer d'une **Pierre blanche** pour le **patrimoine mondial** en Belgique

#### ■ CLASSEMENT

- 10 | Le **hameau** de **Mont-Sainte-Marie** à Mozet (Gesves) enfin **classé entièrement**
- 12 | La **grille**, dont Léopold II n'a pas voulu, est désormais **classée** dans le site du **château de Haltinne**
- 13 | Le **château de Jodoigne-Souveraine**

#### ■ RESTAURATION

- 15 | Dimensionnement et mise en œuvre de l'**étanchéité sommitale**, en **plomb, sous ouvrage de tête** (épi, girouette, croix...)

#### ■ ARCHÉOLOGIE

- 18 | Analyse **archéologique** de la **tour-prison** au moulin **Williame** à **Lessines**

#### ■ FORMATION AUX MÉTIERS DU PATRIMOINE

- 20 | L'**AWaP** octroie les **prix du mémoire** et **travail de fin d'études 2021**

#### ■ PUBLICATIONS

- 21 | *Les **sarcophages** du **Haut Moyen Âge** en **Gaule du Nord***
- 22 | *Occupations **protohistoriques** et **gallo-romaines** à **Péruwelz/Braffe**. Les sites de « **Couture de Clérivau** », « **Grande Ramette** » et « **Gros Tilleul** »*

- 24 | ***Pierre à Pierre II. Économie** de la pierre dans la **vallée de la Meuse** et dans les **régions limitrophes** (**1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.**-**xviii<sup>e</sup> siècle**)*

- 26 | Un **nouveau numéro** du **Bulletin** de la Commission royale des monuments sites et fouilles est **disponible**

#### ■ DU CÔTÉ ASSOCIATIF

- 28 | Tour d'horizon de ces **lieux de patrimoine** qui **abritent** nos **musées wallons**
- 30 | À propos du **pavement** de la **chapelle Saint-Bernard** à l'**abbaye de Villers**
- 32 | Premier essai de **maltage** à l'**Archéoparc de Rochefort** (Malagne)

#### ■ ÉVÈNEMENTS

- 33 | Les **événements** de l'**AWaP**
- 34 | Le **Prix du Patrimoine** et du **Matrimoine** de la **Ville de Liège 2021**
- 36 | En route vers les prochaines **Journées du Patrimoine**
- 38 | Les splendides **tapisseries de Saumur** exposées à l'**Archéoforum** et au **Trésor de Liège**

#### ■ POUR LES PLUS JEUNES

- 39 | Le **Patrimoine se renouvelle** chaque jour... aux prochaines **Journées du Patrimoine!**

# LE PATRIMOINE EN DANGER, LES INONDATIONS DE JUILLET 2021



Parc de la Boverie sous eau, le 15 juillet, Liège. © AWaP

**Les 14, 15, 16 et 24 juillet, la Wallonie a été touchée par des inondations sans précédent. Des milliers de citoyens ont vu en quelques heures leur vie profondément impactée. Le patrimoine classé ainsi que les biens repris à l'IPIC (Inventaire du patrimoine immobilier culturel) ont également subi de lourds dommages, voire de larges destructions.**

**D**ès le 16 juillet, lorsque les eaux ont commencé à lentement se retirer, des agents de l'AWaP ont prospecté pendant plusieurs semaines pour faire un premier état des lieux conformément aux recommandations internationales lors de ce type de crise : relevés des dégâts, hauteurs des niveaux d'eau... Sans relâche, ils ont été à l'écoute des citoyens dans leur détresse. Un comité de crise a été mis en place à l'AWaP, regroupant les directeurs concernés, le Manager de transition ainsi que le cabinet de la Ministre V. De Bue. L'AWaP a également été associée aux différents comités de gestion de crise à l'échelle plus vaste de la Région wallonne afin de proposer une offre cohérente à la population sinistrée.

En quelques chiffres :

- Plus de cent-six « monuments » ont été impactés par les inondations (huit biens en province du Brabant wallon, dix en province du Luxembourg, trois en province de Namur et quatre-vingt-cinq en province de Liège), auxquels on peut ajouter une vingtaine de biens classés (sites) et plus d'une centaine de biens pastillés repris à l'IPIC.
- 2% des biens classés en Wallonie ont été touchés par ces inondations. Pour la province de Liège, 10% des biens ont été impactés.
- À titre d'exemple, sur les nonante-six biens classés de la ville de Verviers, cinquante-huit ont été fortement marqués par les inondations. 60% du patrimoine classé verviétois a été atteint et devra donc être restauré à court et moyen terme.

---

Un comité de crise  
a été mis en place  
à l'AWaP.

---



Ferme de Francomont (M) et le site de Francomont, Verviers. © AWaP

La ville de Spa, récemment inscrite à l'UNESCO, a été affectée, heureusement de manière mineure. Du patrimoine exceptionnel de Wallonie, comme l'église de Pepinster, a aussi été endommagé. Certains bâtiments du site classé de Francomont (Verviers) ont été frappés d'arrêtés communaux d'instabilité. Le moulin de l'abbaye de Villers-la-Ville (propriété régionale) a vu son rez-de-chaussée inondé causant de nombreux dommages.

L'humidité est un danger particulièrement grave pour les biens immobiliers et encore plus pour des biens patrimoniaux nécessitant la mise en œuvre de techniques spéciales de restauration. Les propriétaires ont fait et font

encore tout ce qui est possible pour sécher et éviter le développement des moisissures.

Concernant la stratégie mise en place, deux catégories ont été envisagées :

- pour les monuments classés ou biens immobiliers patrimoniaux dans des sites classés, deux types de mesures ont été mises en place : des mesures immédiates (mesures conservatoires d'urgence) et des mesures à moyen et long terme (restauration des biens classés);
- les sites classés (berges, arbres...), quant à eux, sont traités en concertation avec les services de l'Administration

wallonne (ARNE, MI...) et des communes. Pour la plupart, ces sites ne nécessitent que des précautions de séchage. L'AWaP est en contact avec ces différents partenaires pour débiter les réunions de patrimoine selon le tempo voulu par les autorités compétentes.

Quatre agents sont en cours de recrutement pour venir renforcer les équipes de la DZE (province de Liège), fortement mobilisées par ces inondations. Ils s'occuperont également des biens dans les autres provinces.

Outre le courage et la solidarité dont ont fait preuve nos concitoyens pendant cette épreuve dramatique, le travail effectué par les agents de l'AWaP qui, dès le début de la crise, avec beaucoup d'empathie et de respect, se sont relayés au service de la population et du patrimoine, doit être salué.

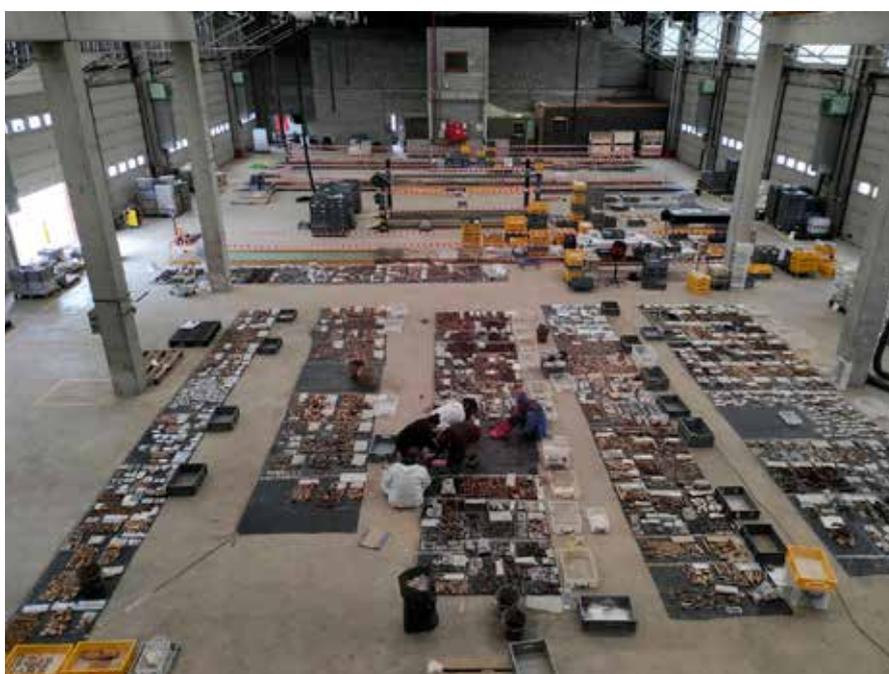
Sophie DENOËL



Palais des congrès, le 15 juillet 2021, Liège. © AWaP

# LE CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDE (CCE) DES BIENS ARCHÉOLOGIQUES WALLONS ÉVACUÉ

Le CCE assure la gestion et la conservation préventive d'une partie du matériel archéologique issu des fouilles réalisées sur le territoire de la Région wallonne. Créé en 2012, il se situait à Saint-Servais (Namur), et constituait le dépôt central agréé de l'AWaP ; le matériel archéologique de toutes les périodes ainsi que des plans et archives de fouille y occupaient un espace d'environ 2 000 m<sup>2</sup>.



Hangar où les équipes de l'AWaP et bénévoles étalent du matériel lavé sur des bâches pour séchage avant reconditionnement. © AWaP

**C**e dépôt n'a pas été épargné par les terribles inondations qui ont touché la Belgique. Le 15 juillet dernier, en l'espace de quelques heures, l'eau boueuse s'est infiltrée dans l'ensemble des réserves jusqu'à atteindre 1,50 m de hauteur. L'équipe sur place ce jour-là avait pu mettre en œuvre le plan de sauvetage des collections en cas de sinistre : les collections prioritaires (ultra-sensibles, exceptionnelles, classées) ont été évacuées et le matériel restant a été au maximum protégé. Dès le retrait des eaux, une équipe de gestion de crise s'est mise en place. Grâce au soutien remarquable de très nombreux bénévoles (pour la plupart

issus du domaine de la restauration, de musées, du Bouclier bleu...), les agents de l'AWaP ont œuvré sans relâche afin de prendre en charge au mieux le matériel impacté. Des équipes de vingt-cinq à quarante personnes se relayaient avec pour seul objectif de sauver leur patrimoine : il s'agissait non seulement de protéger les objets et documents mais aussi de dégager des milliers de caisses, de retrouver des dizaines de milliers d'items dont les liens avec les données de fouille devaient être garantis. Les objets les plus sensibles à une humidité relative élevée comme ceux en métal, papier, matière organique ou verre ont été soit évacués et pris en charge par

des restaurateurs soit gérés *in situ* pour un séchage progressif. Les objets les moins sensibles et non touchés ont été évacués vers un autre site de l'AWaP.

Une semaine plus tard, les équipes commençaient à dégager des perspectives claires, lorsqu'une seconde inondation toucha encore plus durement le dépôt de Saint-Servais : le 24 juillet 2021, des trombes d'eau issues de violents orages ont noyé l'ensemble des réserves sur 2 m de hauteur, renversant et mélangeant davantage le matériel restant.

Une autre stratégie dut alors se mettre en place car il fallait désormais quitter rapidement les lieux tout en gardant une méthodologie rigoureuse et assurer une gestion coordonnée des collections. La semaine suivante, un site militaire situé non loin de Namur fut gracieusement mis à disposition par le Ministère de la défense, et plus de trois-cents palettes d'objets archéologiques y furent rapidement déménagées, soit environ quinze mille caisses.

Sur place, le travail de traitement des collections s'est rapidement organisé : des zones spécifiques ont été aménagées (station de rinçage, séchage, encodage, reconditionnement...), des protocoles pour la prise en charge du matériel touché ont été mis en place, le traitement des collections a été priorisé en fonction de leur fragilité ou de la nécessité de les mettre à disposition pour étude ou exposition. L'équipe a toujours été renforcée par des bénévoles de tous horizons (associations, CIVA, étudiants, retraités...) mais aussi

désormais grâce à des marchés publics de service justifiant l'urgence pour du matériel et de l'équipement et la mise en place de stages ouverts aux étudiants en archéologie et/ou conservation-restauration. Illustrant une véritable solidarité entre services, plusieurs agents d'autres directions de l'AWaP ont également apporté leur soutien en prenant en charge de nombreux marchés d'aménagements.

---

**Des équipes  
de vingt-cinq à quarante  
personnes se relayaient  
avec pour seul objectif  
de sauver leur patrimoine.**

---

En résumé, depuis la première inondation du 15 juillet, l'ensemble des biens archéologiques et documents a été évacué en moins de cinq semaines. Les objets archéologiques dits « sensibles » (métal, organique, papier

verre) ont reçu les premiers traitements d'urgence et les objets archéologiques dits « peu sensibles », les plus nombreux, sont en cours de traitement. Plusieurs collections ont été entièrement prises en charge. De nombreuses données ont été sauvées et le matériel peut, très progressivement, être remis à disposition pour étude ou exposition. À ce jour, pour les collections inventoriées

et vérifiées dans la base de données du CCE, les pertes sont minimales (moins de 5%). Néanmoins, il faudra encore quelques mois, voire quelques années avant de pouvoir tirer des conclusions plus globales et dresser le bilan post-inondations.

En 2022, l'équipe s'agrandira afin de maintenir le cap et pouvoir accélérer le traitement du matériel pour anticiper un déménagement relativement proche des collections car la mise à disposition du site pour le traitement du matériel inondé est temporaire. La recherche d'un bâtiment pouvant accueillir les collections est donc en cours et, dès que possible, leur transfert s'organisera vers ce nouveau Centre de conservation et d'étude.

Anne-Sophie BARNICH



Nettoyage d'un fragment de textile par une restauratrice de matériaux organiques. © AWaP

# 2021 : UNE ANNÉE À MARQUER D'UNE PIERRE BLANCHE POUR LE PATRIMOINE MONDIAL EN BELGIQUE

L'année qui vient de se terminer aura été par certains côtés, similaire à 2020 au niveau des activités internationales. Nombre de rendez-vous ont été annulés, reportés. Les méthodes de travail ont évolué faisant la part belle aux rencontres virtuelles. De nouveaux noms sont entrés dans notre vocabulaire courant : Teams, Zoom, Kudo et autres plateformes d'échanges. Nous avons été projetés dans un environnement plus technique, plus dématérialisé. Bonne ou mauvaise chose ? Sans doute un peu des deux, le débat est ouvert.

**P**ourtant, pour le patrimoine en Belgique, 2021 sera une grande année, plus particulièrement dans la sphère du patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous avons déjà abordé dans un article précédent les événements marquants pour la Belgique au cours de la dernière session du Comité du patrimoine avec l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de Spa au titre d'une des Grandes villes d'eaux d'Europe (onze villes thermales situées dans sept pays) et des colonies de bienfaisance situées en Flandre et aux Pays-Bas (voir La Lettre du Patrimoine n° 63). On peut aussi évoquer l'extension des Forêts primaires et anciennes des Carpates et autres régions d'Europe à des forêts situées dans six États européens supplémentaires, portant ainsi la série à un ensemble de quatre-vingt-quatre composantes réparties dans dix-huit États. La Belgique qui assure le secrétariat de la série par l'entremise de la Fondation Forêt de Soignes, est ravie de cette décision et se réjouit de travailler avec ces nouveaux partenaires.

Mais ce ne sont pas les seules raisons qui font de 2021 une année exceptionnelle. En effet, en début d'année, une question importante était débattue entre les Régions et le gouvernement fédéral : la Belgique serait-elle candidate pour un mandat au Comité du patrimoine mondial, lors des élections organisées dans le cadre de l'Assemblée générale prévue à l'automne ? La Belgique n'avait siégé

qu'une seule fois dans ce Comité et c'était il y a plus de 20 ans (la Belgique a ratifié la Convention du patrimoine mondial en 1996 et a été membre du Comité de 1999 à 2003). Outre une réponse politique évidente, cette question appelait aussi une réponse technique. Quels seraient les axes de notre action en cas d'élection ? Un accord a été trouvé sur deux orientations : la continuité avec notre premier mandat, c'est-à-dire un meilleur dialogue entre les différents acteurs du patrimoine mondial d'une part et d'autre part, la contribution aux travaux sur des questions d'actualité et aux réflexions menées à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Convention du patrimoine mondial.

Ces points ont constitué le fil rouge des activités réalisées tout au long de l'année en étroite collaboration avec nos homologues des autres Régions et nos représentations diplomatiques à Paris. L'objectif était de démontrer la crédibilité de notre candidature afin de rassembler un maximum de soutiens. La communication et les contacts étaient donc essentiels. Au niveau de la communication, un bandeau inséré dans les signatures électroniques annonçait

notre candidature et un document de deux pages présentant les grands axes de notre travail a été diffusé en français et en anglais. Il a été utilisé par nos représentants dans leurs contacts avec les représentants des autres pays. Par ailleurs, nous avons renforcé notre participation aux travaux des différents groupes de travail mis en place par le Comité du patrimoine mondial dont celui consacré à l'élaboration d'un code de conduite pour les différents acteurs du patrimoine mondial. Avec nos représentants diplomatiques, nous avons suivi avec grande attention l'évolution des travaux sur les sites de mémoire liés à

---

L'objectif était de  
démontrer la crédibilité  
de notre candidature  
afin de rassembler un  
maximum de soutiens.

---

des conflits récents (avec la France, la Belgique a proposé l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial des Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (front ouest) - voir La Lettre du Patrimoine n° 52) et avons œuvré avec d'autres États et membres du Comité du patrimoine pour la mise en place d'un groupe de travail consacré à cette question. De plus, la Belgique (la Flandre et la Wallonie) s'est engagée à soutenir ce groupe de travail par le biais d'une contribution volontaire et en participant à ses travaux.



Forêt de Soignes. G. Focant © SPW-AWaP

---

La Belgique a été élue  
au second tour  
des élections  
avec une large majorité  
des votes exprimés.

---

Nous avons également voulu démontrer notre volonté de traiter des questions d'actualité et de renforcer le dialogue entre tous les acteurs du patrimoine mondial. Pour ce faire, nous avons organisé un webinaire consacré aux sites transnationaux en série, webinaire disponible sur <https://youtu.be/3RR8hOInkmA>. Ce type de sites représente une part croissante des candidatures qui sont de plus en plus complexes. Ils constituent des défis pour tous les intervenants : gestionnaires de sites, États, organisations consultatives, centre du patrimoine mondial. Tous ces partenaires ont eu la parole au cours de cette séance qui s'est intéressée non seulement au long parcours à suivre avant d'aboutir à une inscription sur la Liste du patrimoine mondial mais aussi à la vie quotidienne et aux réseaux qui les animent une fois cette inscription acquise. Nous espérons avoir ainsi contribué à une meilleure compréhension des uns et des autres. Tout n'a pas été dit mais un jalon a été posé.

Enfin, au mois de novembre, s'est tenue l'Assemblée générale de la Convention du patrimoine mondial. À notre plus grande joie, la Belgique a été élue au second tour des élections avec une large majorité des votes exprimés (cent-trois voix sur cent-soixante-quatre). Si nous nous réjouissons de ce succès, il nous appartient à présent de nous montrer digne de la confiance qui nous a été accordée et de contribuer par notre travail à une Liste du patrimoine mondial crédible, à une amélioration de l'état de conservation des biens inscrits sur cette liste et à une communauté patrimoniale internationale plus inclusive. Les défis ne manqueront pas au cours des quatre prochaines années.

Gislaine DEVILLERS

# LE HAMEAU DE MONT-SAINTE-MARIE À MOZET (GESVES) ENFIN CLASSÉ ENTIÈREMENT

La réflexion au sujet du classement de Mont-Sainte-Marie débute en 1943. Dès les prémices, le classement de la tour et de la chapelle s'impose. La procédure débute pour l'ensemble dès novembre 1943. Elle ne sera cependant pas poursuivie, probablement en raison de la période troublée.



Chapelle et tour de Mont-Sainte-Marie, Mozet. © AWaP

Le sujet revient sur la table de la Commission dès 1947. À nouveau, il s'agit de classer la tour et le chœur (devenu chapelle), la nef qui reliait les deux parties ayant disparu. Malgré l'accord du gouvernement provincial sur ce projet en 1948, la procédure semble s'être de nouveau arrêtée.

Elle reprend fin 1957. Cette fois, un lierre a été arraché de la tour, lui redonnant ainsi son aspect monumental, mais surtout la construction d'un caveau funéraire a été entamée sous l'ancienne nef avec un accès creusé sous forme d'escalier au pied de la tour. Les démarches de classement se poursuivent en 1959. L'intitulé de chapelle du Mont-Sainte-Marie a probablement induit la confusion pour déterminer exactement ce qui est classé ou pas par l'arrêté du 30 novembre 1960. La parcelle classée (E669) est unique pour la tour et la chapelle mais, sur le plan joint, n'est coloriée que la chapelle tandis que le contour de l'ensemble de la parcelle est souligné au crayon, la tour n'ayant peut-être pas été coloriée car considérée comme ruine.

En 1994, le comte E. de Liedekerke, devenu propriétaire, contacte le Ministère de la Région wallonne car il souhaite restaurer la tour romane qui se fissure. Le Ministère lui précise, par erreur, que la tour est classée. Entre 1996 et 98, les travaux de consolidation et restauration de la tour sont donc suivis par les agents du patrimoine qui s'occupent également des levées de soumission.

En 2013, l'analyse par Wallonia Nostra, en vue de requalification, de toutes les chapelles classées en Wallonie donne la conclusion suivante : « reconnaître la tour romane comme monument classé et étendre le classement par la définition d'un site, à tout le moins d'une zone de protection ».

En 2014, une étude menée par l'université de Namur attire l'attention sur le besoin de préservation de la tour et de la chapelle de Mont-Sainte-Marie.

Ce dossier a pour but de régulariser la situation et d'envisager une protection complète à long terme.

À l'origine, Mont-Sainte-Marie (ou seulement Mont) est le siège d'une seigneurie et d'une paroisse desservant plusieurs hameaux environnants au XII<sup>e</sup> siècle.

La tour est initialement un ouvrage de défense, peut-être le lieu de résidence du seigneur local, sur laquelle s'adosse ensuite l'église paroissiale. Lors de la guerre dite de Hollande, qui oppose la France et

les Provinces-Unies, le village est largement détruit (vers 1674-75).

Entre 1710 et 1740, la nef est démolie quand la paroisse de Tombes se sépare de Mont-Sainte-Marie, laissant la population incapable de gérer un bâtiment supplémentaire. Le chœur gothique devient alors une chapelle par la fermeture de la façade-pignon.

---

Le hameau de  
Mont-Sainte-Marie  
est situé sur les dessus  
du village de Wierde.

---



Tour, objet de l'extension de classement, Mozet. © AWaP

En 1957, l'édifice devient un lieu de sépulture pour la famille de Liedekerke, propriétaire des lieux depuis 1895 : une « crypte » (caveau familial) est construite entre la tour et la chapelle, avec accès via un escalier édifié au pied de la tour.

Le hameau de Mont-Sainte-Marie est situé sur les dessus du village de Wierde. Il fait face au village de Mozet auquel il appartient. On nommait cet endroit « Mons juxta Weerd » en 1497, « Mons emprès Arville » en 1528 et, « N. D. du Mont » en 1558. Ce n'est que plus tard, que la dénomination « Mont-Sainte-Marie » devient récurrente.

On ne connaît pas la date exacte de la construction de l'église mais sa présence est déjà attestée en 1474, probablement par agrandissement de la tour donjon du XII<sup>e</sup> siècle.

Un témoignage de 1853 fait l'état de dégradation de la tour, où du lierre fait sortir les pierres de leur lit. En 1876, un ouragan arrache la flèche et une sacristie est construite sur le côté nord de la chapelle.

En 1939, des travaux de restauration sont effectués sur la tour, pour la nettoyer et rejointoyer certaines parties. On reconstruit également son sommet.

En 1998, de nouveaux travaux sont entrepris pour une reconsolidation de certaines parties, fendues.

Installé au bord d'un plateau secondaire du Condroz, le hameau de Mont-Sainte-Marie se compose aujourd'hui de trois habitations disposées autour d'une chapelle et d'une tour. La chapelle apparaît comme un édifice à nef unique de deux travées, terminé par un chevet à trois pans et flanqué d'une petite sacristie de plan carré. Elle est construite en grès ferrugineux, donnant un caractère faussement homogène à l'ensemble dont la construction s'étend du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec des ajouts encore postérieurs. Distincte mais proche, la tour consiste en un bâtiment défensif édifié au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle en moellons de grès et de calcaire, transformée plus tard en clocher desservant la chapelle.

L'origine de la construction de la tour est mal connue ; elle est approximativement datée du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle. De l'examen de l'édifice, il apparaît clairement qu'il s'agit avant tout d'un édifice conçu pour répondre à une fonction défensive et symbolique (autorité). Présentant à l'origine peu d'ouvertures, la tour est seulement accessible par le premier étage.

Par l'arrêté ministériel du 8 novembre 2021, la Ministre V. De Bue a étendu à la tour le classement comme monument déjà effectif de la chapelle. Elle a également instauré une zone de protection autour de ce bien, en considérant comme référence la période de la fin du Moyen Âge.

Olivier CARLY

# LA GRILLE, DONT LÉOPOLD II N'A PAS VOULU, EST DÉSORMAIS CLASSÉE DANS LE SITE DU CHÂTEAU DE HALTINNE

Le 11 août 1981 un arrêté du Ministère de la Communauté française classe, en raison de leurs valeurs historique, artistique et esthétique, comme monument le château de Haltinne et comme site l'ensemble formé par cet édifice et les terrains environnants.



Château de Haltinne. G. Focant © SPW-AWaP

**C**oncrètement, seul le château, *stricto sensu*, est classé à titre de monument, le site environnant est assez étendu. Depuis 1999, sont portés au patrimoine exceptionnel de Wallonie les façades, toitures et douves, en ce compris l'escalier d'honneur du château-ferme de Haltinne.

Désormais propriété de la Société immobilière de Haltinne, qui cherche à développer des activités en ce lieu, l'AWaP s'est récemment penchée sur divers éléments accompagnant le château. Si le chartil et les murs environnants ne présentent pas suffisamment d'intérêt, il n'en est pas de même pour la grille fermant l'accès, que la Ministre du patrimoine vient de classer comme monument par l'arrêté du 11 octobre 2021.

Le château de Haltinne trouve son origine au Moyen Âge pour aboutir à une résidence alliant fortifications à l'aspect résidentiel au XVII<sup>e</sup> siècle. Les nombreux bâtiments agricoles proches datent des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

La grille d'accès au château de Haltinne a été réalisée par la société cinacienne Viroux - Michotte en 1885. Viroux était un célèbre artisan. Il a présenté la grille en question à l'Exposition universelle d'Anvers en 1885 où il a obtenu la médaille d'or. Il destinait cette grille au château de Ciergnon mais le Roi Léopold II l'a refusée.

Elle fut alors achetée par G. Dumont qui était alors propriétaire de Haltinne, moyennant le retrait de la couronne qui surmontait la grille.



Grille du château de Haltinne. © AWaP

La grille est principalement constituée d'éléments en fer puddlé et de quelques éléments en fonte, comme les réverbères. Elle se compose d'un portique constitué de deux piliers carrés, décorés, et surmontés d'un chapiteau à boule et flèche, reliés entre eux par une traverse décorée d'une frise et surmontée d'un fronton armorié.

Les vantaux principaux de la grille sont composés de deux panneaux décorés de motifs grecs.

Les deux piliers sont encadrés de portes de services comprenant des médaillons. Les portes sont également décorées de motifs grecs.

Des ailerons surmontent ces portes, assurant une liaison avec le fronton et les réverbères en fonte qui terminent la composition.

Olivier CARLY

# LE CHÂTEAU DE JODOIGNE-SOUVERAINE

En date du 11 mars 2021, V. De Bue, Ministre du patrimoine, signait un arrêté de classement comme monument du château de Jodoigne-Souveraine, modifiant celui du 8 août 1944, trop imprécis. L'objectif de ce nouvel arrêté est de cibler les éléments intéressants respectant les critères de classement.



Château de Jodoigne-Souveraine. G. Focant © SPW-AW&P

C'est ainsi que la plupart des pièces intérieures, transformées durant les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, ont été retirées du classement. À l'inverse, d'autres éléments ont été ajoutés, comme le mur de clôture de la propriété et un ravissant petit pavillon du XVIII<sup>e</sup> siècle. Afin de préserver l'environnement du château, une zone de protection a été créée autour de ce bien.

Le domaine était, dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, le siège d'une seigneurie, possession de la famille de Jodoigne. Au XIV<sup>e</sup> siècle, il passe entre les mains de la famille de Glymes dont les propriétaires actuels sont les descendants. Les bâtiments précédents implantés dans le domaine ont été, à plusieurs reprises, démolis et reconstruits. L'ensemble que nous connaissons aujourd'hui a été érigé en 1763-1764 par le comte A. de Glymes et son frère utérin le baron E. de Spangen.

La carte Villaret réalisée vers 1745, avant la reconstruction de l'ensemble, montre qu'un quadrilatère dénommé « cense de l'hôtel » existait au même endroit. L'ensemble actuel formait également un quadrilatère dont l'accès se faisait par deux tours-porches, l'une au sud, contigüe au logis, l'autre au nord, proche des dépendances agricoles. L'aile orientale, composée d'une grange, a été démolie en 1871 pour faire place à de grands jardins enclos par un mur en brique.

Dès lors, l'ensemble présente aujourd'hui un plan en U. Une de ses caractéristiques est la présence de nombreuses chambres prévues initialement, notamment à l'étage des écuries de l'aile sud. Ces chambres, conjuguées au nombre important d'écuries et de remises à voitures, sont à mettre en relation avec la fonction initiale d'hôtel.

---

À l'origine, les ouvertures  
de tous les bâtiments  
donnaient essentiellement  
sur la cour.

---

À l'origine, les ouvertures de tous les bâtiments donnaient essentiellement sur la cour. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'aménagement d'un grand parc situé à l'ouest, comprenant un étang, a engendré la création et l'agrandissement de baies en façade arrière du corps de logis. Des aménagements intérieurs ont également été réalisés durant cette période afin d'optimiser la vue sur le parc. La fonction d'accueil d'hôtes semble avoir disparu à cette période. L'appellation « cense de l'hôtel » n'est d'ailleurs plus utilisée pour désigner ce bien, on parle désormais de château.

L'harmonie des bâtiments est rendue par le jeu chromatique des matériaux constructifs : la brique, la pierre de Gobertange et la pierre bleue. Le traitement des toitures en ardoises de formes variées et agrémentées d'épis et de girouettes constitue une autre spécificité.

Une drève bordée de tilleuls de Hollande aboutit au porche principal à l'angle sud-ouest.

L'aile sud est composée d'un long bâtiment de deux niveaux qui contenait d'anciennes écuries, des remises, deux fours à pains et des chambres à l'étage. Elle se termine par deux tours ; l'une abrite le porche d'entrée principal, l'autre une chapelle. À l'intérieur, au niveau du rez-de-chaussée, les anciennes écuries ont été transformées en pièces de vie. Les belles voûtes en brique, reposant sur des colonnes toscanes en pierre bleue ou sur des consoles en pierre de Gobertange, ont été conservées. Trois portails cintrés reposant sur des colonnes toscanes donnaient l'accès à des remises à voitures. L'étage est caractérisé par un long couloir desservant une série de chambres. Il est à signaler que ce bâtiment a été victime d'un incendie en 2000 qui a complètement

détruit la toiture et abîmé une partie de l'étage. Le tout a été reconstruit à l'identique.

L'étage des chambres fonctionnait en lien direct avec le logis principal par un accès à travers l'étage de la tour-porche.

L'aile ouest comprend le corps de logis, un étroit volume de deux travées à pignons débordants, d'anciennes dépendances agricoles transformées en pièces de vie et une remise à voitures située à l'extrémité droite.

Le corps de logis est un imposant bâtiment comprenant deux niveaux et sept travées dont les trois centrales, incluant l'entrée, sont inscrites dans un frontispice délimité par deux pilastres sous chapiteau composite surmontés d'un fronton richement décoré au motif des armoiries des Glymes. L'entrée est surmontée d'un cartouche portant l'inscription : « Antoine Joseph/comte de Glymes/et Erneste Joseph baron/de Spangen deux demis frères/ons fait rebatir cette hotel/l'an 1764 » (sic).

L'étroit volume entre les pignons débordants pourrait peut-être être un reliquat du complexe antérieur, englobé et transformé lors de la reconstruction de l'ensemble.

Le chartil est rythmé par trois arcades en plein cintre reposant sur des colonnes et pilastres à chapiteau toscan en pierre bleue.

Le rez-de-chaussée du logis principal a été réaménagé au XIX<sup>e</sup> siècle. L'entrée principale donne sur un grand vestibule qui dessert les pièces situées à l'arrière, à savoir des petits salons et une intéressante salle à manger dont les murs présentent un décor stuqué formant une série d'encadrements accueillant les portraits des différentes générations des Glymes, dont la plupart ont habité le château.

L'aile nord comprend d'anciennes écuries transformées en logements. Elle est surtout marquée par la présence de la seconde tour-porche. On y remarque deux pierres gravées provenant d'une construction antérieure, une au nom de « Glymes » et l'autre au nom d'« Ye(d)eghem », correspondant aux époux W. de Glymes et M. d'Yedeghem, décédés respectivement en 1668 et 1671.

Pour terminer, un joli petit pavillon de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle est adossé au mur de clôture nord. Il s'agit d'un volume ouvert sur trois côtés par une arcade reposant sur des piles rondes en brique, sous chapiteaux toscans.

Vincent LÉONARD



Aile ouest et tour-porche principale du château de Jodoigne-Souveraine. © AWaP

# DIMENSIONNEMENT ET MISE EN ŒUVRE DE L'ÉTANCHÉITÉ SOMMITALE, EN PLOMB, SOUS OUVRAGE DE TÊTE (épi, girouette, croix...)

## FICHE D'AIDE À LA RÉDACTION DE CAHIERS DES CHARGES (FARCC N°1.13)

Cette fiche conseil est une approche synthétique de la thématique. Elle ne peut donc, en aucun cas, être considérée comme exhaustive et doit être lue avec la prudence qui s'impose. Dans tous les cas, celle-ci doit être confrontée à la réalité de l'intervention in situ et à la philosophie de la restauration. Le SPW ne peut être considéré comme responsable des interprétations liées à cette fiche.

### Mots-clés

Epi, poinçon, bande de filet, embase, ardoise, pattes, tour, flèches, tourelle, plomb, cuivre, jupe, zinc, plâtre, ouvrage de tête, hampe, fourrure, pré-embase.

### FARCC associées

1.2. Ardoises naturelles - Spécifications produit.

1.3. Ardoises naturelles - Règles de pose plan carré.

1.5. Voligeage - Spécifications produit et mise en œuvre pour les ardoises naturelles.

### Documents techniques associés

- coll. , 2013. *L'art du couvreur*. Encyclopédie des métiers. La librairie du compagnonnage, Paris, p. 518-520.
- SANGUÉ M., BEAULIEU J., 2013. *La couverture en ardoise*. La librairie du compagnonnage, Paris.
- BALTHUS R., 2017. *Les 101 mots de la zinguerie à l'usage de tous*. Archibooks, Paris.
- , 2012. *Guide de pose des ardoises d'Angers Trélazé*. Les ardoisières d'Angers, Angers.



Basilique Notre-Dame de Bon-Secours, Péruwelz. G. Focant © SPW-AWaP

### Bref aperçu de l'état des connaissances actuelles

- Le sommet d'une tourelle, d'une flèche, d'une tour à pans, ou encore d'un clocher, mais aussi le point de rencontre du faîtage et des arêtiers ou, dans certains cas, uniquement les arêtiers entre eux, se termine généralement par un poinçon qui est habituellement habillé par un élément métallique : l'ouvrage de tête. Celui-ci, en plus d'être un objet ornemental ayant, dans certains cas particuliers, une valeur hautement symbolique, doit assurer la parfaite étanchéité du sommet de l'édifice. On appelle communément cet élément en fonction de sa destination : épi, girouette, croix, rose des vents...
- L'ensemble de l'étanchéité de la partie sommitale est donc composé, de haut en bas, de trois éléments distincts : un ouvrage de tête avec embase, une pré-embase en plomb (parfois appelée jupe ou calotte), dans certains cas rendue facultative par le contexte, assurant l'étanchéité de la partie supérieure et, enfin, d'une bande de filet en plomb (aussi dénommé bande de réparation) qui assure la liaison et l'étanchéité,

entre soit l'ouvrage de tête directement, soit la pré-embase, en fonction des contraintes géométriques, et les ardoises naturelles.

Considérant que cette zone est souvent la plus élevée de l'édifice, et que sa projection horizontale est réduite, la quantité d'eau qui mouille celle-ci est relativement limitée. Toutefois, cette zone est particulièrement exposée aux vents et subit donc des pressions dynamiques importantes. Il est donc fondamental que la mise en œuvre puisse offrir la meilleure étanchéité possible et résiste aux vents violents. Malheureusement, l'expérience a montré que le façonnage de cet organe d'étanchéité pourtant crucial, a souvent été négligé par une mise en œuvre déplorable, par l'utilisation de matériaux inadaptés ou encore par la combinaison des deux, engendrant à terme le pourrissement des poinçons. Le dimensionnement, à l'avance, de la pré-embase est primordial. En effet, la différence de coût peut être très importante en fonction de la taille et du nombre des éléments composant la pré-embase.

**Aide à la prescription**

**1. Préparation du support**

Après enlèvement du voligeage en place, pour examiner en détail l'état sanitaire de la structure portante, et dans le cas où les extrémités des chevrons et du poinçon sont fortement altérées, il faut prévoir leur réparation à l'aide de greffons « bois sur bois » et/ou de mortier de réparation époxydique (en dernier recours), en fonction de l'ampleur de l'altération. Ensuite, un voligeage neuf sera fixé, conformément aux règles de l'art, sans aucun désaffleurement. Le support devra donc être sain, plan, ferme et sans aspérité.

Dans le cas de petits poinçons (par exemple, des lucarnes), le travail de préparation peut se faire directement sur ceux-ci. Afin d'obtenir le niveau de lissé nécessaire, un glacis en plâtre THD (très haute dureté) sera mis en œuvre sur une épaisseur égale ou plus grande à 10 mm. Au-delà de 10 mm, l'enduit sera armé de fibres de polyamide sans jamais dépasser une épaisseur maximum de 20 à 30 mm. Des clous jouant le rôle d'armature, en cuivre ou en inox, noyés dans le plâtre peuvent également être mis en œuvre tant que leurs têtes n'affleurent pas.

En plus de la fixation des ardoises, le glacis aidera non seulement au scellement des derniers rangs d'ardoises, de facto relativement étroites, mais permettra une mise à niveau de l'ensemble du support en fonction des épaisseurs de celles-ci. Pour des déformations nécessitant des rectifications plus importantes, une fourrure composée de voliges sera réalisée et respectera la forme initiale. Dans certains cas particuliers, essentiellement sous les croix, considérant l'encombrement des pattes de fixation de celles-ci, une fourrure en cuivre sera mise en œuvre. Celle-ci soutiendra les feuilles de plomb et aura une épaisseur minimum de 0,6 mm. Elle sera assemblée à l'aide de rivets aveugles en cuivre ou par simples agrafures de 50 mm. Elle sera maintenue au support, via des vis en inox austénitique, des clous crantés en cuivre ou à l'aide de pattes de maintien en cuivre brasées sur la sous-face de la fourrure.

Les croix étant dépourvues d'embase et directement fixées sur le poinçon et/ou les chevrons à l'aide de ferrures sous forme de plats métalliques, il faut souder au pied de celles-ci un élément de forme convexe, type « assiette inversée », adapté à la géométrie (rond, carré, ...) du pied de la hampe permettant le raccord d'étanchéité.

**2. Mise en œuvre et dimensionnement de la pré-embase en plomb**

En plus des objectifs techniques à atteindre (parfaite étanchéité et résistance aux vents), les dimensions de la pré-embase devront offrir un aspect esthétique tenant compte de la géométrie de la couverture et des dimensions de l'épi et/ou de la croix. En fonction du type de couverture (cône ou portion de celui-ci; couverture à pans ou portion de celle-ci), le dimensionnement sera différent.

Dans le cas d'une couverture conique (ou d'une portion de celle-ci), la dimension minimale techniquement nécessaire impose que la pré-embase débute dès que le chef supérieur de l'ardoise du dernier rang aura au minimum 6 cm de large. Si l'approche du dimensionnement se veut esthétique, à titre d'information, les valeurs ci-dessous, basées sur le théorème de Pythagore et le concept du nombre d'or peuvent être utilisées. La longueur du rampant de l'embase « r » étant une fraction du rampant « R » de la toiture :

Rampant couverture R (m)	Rampant pré-embase r = % R
R ≤ 7.00	12 %
6.00 ≥ R > 5.00	13 %
5.00 ≥ R > 4.00	14 %
4.00 ≥ R > 3.00	13 %
3.00 ≥ R > 2.00	14 %
2.00 ≥ R > 1.00	16 %
R ≤ 1.00	26 %

Dans le cas d'une couverture à pans (ou d'une portion de celle-ci), la dimension minimale techniquement nécessaire impose que la pré-embase ait une hauteur équivalente à la valeur de deux recouvrements. Dans le cas où le dimensionnement est conditionné

par une approche esthétique, on peut se référer éventuellement au tableau ci-dessus. D'autres possibilités existent.

Préalablement à la mise en œuvre de la pré-embase, une membrane de désolidarisation type « papier anglais », avec revêtement en polyéthylène, sera obligatoirement placée.

Les tables en plomb auront une épaisseur minimum de 2,5 mm. Afin d'offrir la meilleure résistance à la pression dynamique des vents, elles seront fixées fermement au support tout en autorisant les mouvements liés à la dilatation (pour rappel: le coefficient de dilatation linéaire du plomb est de  $29 \cdot 10^{-6} K^{-1}$  soit 2,9 mm/m).

L'ensemble des éléments de fixation (clous annelés, crantés, vis, bande de clouage, pattes de fixations...) sera, en cuivre, en laiton, en inox austénitique ou en cuivre étamé. Lors de la mise en œuvre d'un épi en zinc, seul l'inox austénitique, pour les fixations vues, sera utilisé afin d'éviter les couples électrolytiques (galvaniques).

Quand c'est nécessaire et considérant que la dimension des éléments ne peut pas être plus grande qu'1 m, la pré-embase doit être assemblée en plusieurs éléments symétriques, développés en fonction de la forme et des dimensions de la zone à couvrir, selon les règles de l'art (tasseaux ovoïdaux, ourlets pleins, recouvrements et rabats conformes, pattes de fixation et maintien, bande de clouage en cuivre, pince rechassée...). Elle recouvrira la bande de filet de minimum la hauteur d'un pureau.

La pré-embase sera maintenue en partie haute à l'aide de bandes de clouage en cuivre (largeur 15 mm/ épaisseur 0,8 mm) ou à l'aide de clous annelés en cuivre, posés en quinconce avec un entraxe horizontal maximum de 75 mm et un entraxe vertical de maximum 25 mm à minimum 25 mm de la limite supérieure de la feuille de plomb. Il faudra veiller à toujours éviter la zone de capillarité.

La partie basse sera façonnée à l'aide d'un ourlet plein (diamètre de 15 mm) rechassé. Elle sera maintenue en place à l'aide de pattes-bretelles

ou pattes-ressorts en cuivre étamé d'une épaisseur minimum de 0,8 mm. Ces pattes seront fixées sur la partie supérieure de la bande de filet recouverte selon le principe de la brasure par capillarité. Elles seront positionnées de manière régulière et en nombre suffisant pour assurer un maintien parfait.

- L'étanchéité latérale sera assurée selon le principe de l'ourlet plein avec rabat de 6 cm et fixation à l'aide de pattes de maintien et pattes-bretelles en alternance.

### 3. Mise en œuvre de la bande de filet (bande de réparation) en contact avec les ardoises

- Moyennant quelques adaptations (voir ci-après), les caractéristiques physiques et la mise en œuvre seront identiques à celles de la pré-embase en plomb.
- La bande de filet sera recouverte, en fonction de la configuration de l'ouvrage, soit par l'embase de l'ouvrage de tête, soit par la pré-embase à ourlet plein. La hauteur de ce recouvrement sera égale à la hauteur du pureau minimum.
- La bande de filet, quant à elle, recouvrira le dernier rang d'ardoises sur une hauteur minimum d'un pureau voire un pureau et demi quand un choix esthétique l'impose.
- Sa partie inférieure se terminera par une pince rechassée (20 mm) maintenue en place à l'aide soit de crochets d'ardoises en cuivre (ou en black inox austénitique) à la longueur adaptée, soit de pattes de maintien en cuivre (épaisseur 0,8 mm). En plus d'assurer la liaison étanche avec les ardoises, elle permettra, quand elle sera soulevée, d'intervenir sur l'ardoisage sans devoir démonter l'ouvrage de tête ou la pré-embase.
- La jonction latérale se fera par ourlet plein et recouvrement ou par simple recouvrement sur une largeur minimum de 6 cm et sera maintenue à l'aide d'une patte de cuivre étamée, brasée par capillarité en sous-face, autorisant les mouvements de dilatation.

• Lorsque le diamètre de l'embase de l'ouvrage de tête (par exemple un épi) varie de 10 à 30 cm, seule la mise en œuvre d'une bande de filet est nécessaire. L'épi sera enfilé, sur une hauteur équivalente à la hauteur d'un pureau, et fixé sur la partie supérieure de la bande de filet à l'aide de pattes-bretelles (pattes à pontets) en cuivre

étamé dont l'épaisseur ne sera pas inférieure à 0,8 mm.

- Un traitement final de finition, en trois couches, sera appliqué à l'aide d'une huile de patine appliquée au chiffon en mouvements circulaires.

Jean-Christophe SCAILLET



Chapelle des visitandines, Mons. Préparation à l'aide de plâtre THD du support qui recevra la pré-embase de plomb. Mise en place d'un élément en forme de pyramidon soudé au pied de la hampe de la croix pour assurer le raccord d'étanchéité avec la pré-embase. © AWaP

# ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE DE LA TOUR-PRISON AU MOULIN WILLIAME À LESSINES

La transformation de l'ancien moulin Williame à Lessines en salle de concerts a fait l'objet de deux interventions archéologiques menées par l'AWaP en avril et octobre 2021. La première a été sollicitée par les autorités communales qui souhaitaient une analyse archéologique d'une tour incluse dans le site et appartenant aux fortifications médiévales de la ville. L'objectif de cette démarche était d'intégrer ce vestige dans le futur projet d'aménagement. La seconde intervention a fait suite à des informations nouvelles fournies par une Lessinoise après la diffusion des premières recherches archéologiques sur la télévision locale.

**L**e moulin Williame succède à plusieurs générations de moulins dont le premier est mentionné dès 1089 et recensé dans le *Vieil Rentier de messire Jehan d'Audenarde*, vers 1275. C'est dans ce même document qu'est aussi fait allusion aux remparts de la ville dont l'érection est attribuée aux seigneurs de Pamele-Audenarde, vers 1230-1240. Cette fortification figure sur le plan de J. de Deventer vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle où elle dispose de quatre portes. La tour du moulin Williame y est représentée, en bordure de la Dendre, adjointe d'un pont (arc mentionné en 1230) qui enjambe cette rivière.

Après un important débroussaillage, mené par les ouvriers communaux, il a été possible d'étudier l'édifice, même si



Vue des parements extérieurs de la tour de l'ancien moulin Williame, Lessines. © AWaP

une partie se trouve sous les constructions actuelles du moulin. Au sommet de la tour, le diamètre externe mesure 7,19 m. Le mur formant son périmètre, compte une épaisseur de 2,20 m et présente un fruit de 14 %. Le parement externe n'est aujourd'hui visible que sur environ 2 m de haut, car la base de la tour, qui jadis était implantée dans la rivière, a été ensevelie en 1984 lors de travaux de canalisation de la Dendre. Ce parement comprend au moins trois appareils différents emboîtés : des gros

---

Relativement bien conservée, cette tour est le symbole d'une page d'histoire de la ville du temps où elle était prospère grâce aux seigneurs d'Audenarde.

---

moellons équarris assemblés au ciment gris brossé aux joints gras et pleins, de petits et moyens moellons grossièrement équarris en assises assez irrégulières et liés avec un béton gris, et des moellons en petit appareil irrégulier liés au ciment avec inclusion de quelques moellons de plus grande dimension. Le liant utilisé témoigne de réaménagements récents des parois externes de la tour. Une part de ceux-ci pourrait être mise en relation avec la disparition de l'arche qui s'accrochait à l'édifice. Un sondage profond réalisé au nord de la construction a permis d'observer le parement original sur 2,25 m de haut. Celui-ci se compose d'un appareil irrégulier de moellons de petites dimensions liés au mortier de chaux jaune aux joints gras et pleins.

Le sommet de la tour est couvert d'une dalle en béton munie d'une trappe circulaire. L'intérieur de la construction offre un parement soigné, assisé et composé de blocs de pierres équarries de moyen à grand appareil. Ces joints en mortier de chaux jaunâtre sont gras et dégueulants. À l'origine, le plafond devait disposer d'une voute en encorbellement ou en plein cintre. Le sol situé à 4 m depuis le sommet de la tour, ne semble pas avoir été aménagé, mais cette vérification a été rendue complexe suite à la présence de l'eau quasi à ce niveau. Aucune baie n'est aménagée, mais à l'est, une latrine a été agencée dans l'épaisseur du mur. Celle-ci est disposée sur une plateforme surélevée par rapport au niveau du sol d'origine et accessible par une marche. Cet espace de 1,06 m de long sur 0,67 m de large est doté d'un siège

---

Ce modeste aménagement et l'absence d'ouverture latérale permettent d'interpréter cette tour comme une prison.

---

avec une ouverture centrale rectangulaire. Elle est munie d'un conduit en biais qui devait se déverser dans la Dendre.

Ce modeste aménagement et l'absence d'ouverture latérale permettent d'interpréter cette tour comme une prison.

Le prisonnier, puis sa nourriture, étaient descendus au moyen de cordage depuis un passage pratiqué dans la couverture de la pièce. Si cette fonction est souvent présente dans les tours castrales, elle est moins connue dans les fortifications urbaines.

Relativement bien conservée, cette tour est le symbole d'une page d'histoire de la ville du temps où elle était prospère grâce aux

seigneurs d'Audenarde. Les réfections observées et la dalle en béton qui scelle l'intérieur montrent une volonté de vouloir transmettre ce vestige de générations en générations. Il est aussi à souligner la démarche proactive et la volonté politique locale de maintenir cet édifice non classé au sein des futurs aménagements. Enfin, les prochaines démolitions des annexes du moulin devraient livrer la courtine à laquelle cette tour est flanquée.

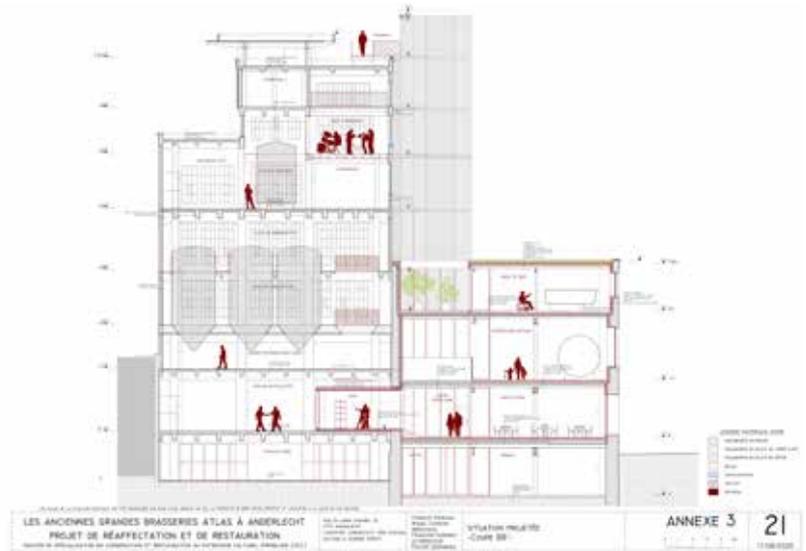
Isabelle DERAMAIX  
et Olivier MORTIER



Latrine aménagée dans l'épaisseur du mur de la tour de l'ancien moulin Williame, Lessines. © AWaP

# L'AWAP OCTROIE LES PRIX DU MÉMOIRE ET DU TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES 2021

Le 10 décembre 2021, un jury composé de représentants de différentes institutions patrimoniales belges - l'Académie royale de Belgique, la Commission royale des monuments, sites et fouilles, le Centre international de conservation Raymond Lemaire (KULeuven), Urban Brussels et l'AWaP - s'est rassemblé afin d'octroyer les Prix du mémoire ou du travail de fin d'études (TFE).



Vue en coupe du projet de réaffectation des anciennes Grandes Brasseries, Anderlecht.

© M. Camacho & F. Marichal, 2020

Pour cette neuvième édition, deux prix ont été attribués dans deux catégories distinctes. Le premier est destiné aux titulaires d'un diplôme de Master en histoire de l'art, archéologie, architecture, architecture paysagère, architecture d'intérieur ou ingénieur architecte alors que le second est réservé à des jeunes diplômés du Master de spécialisation en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier organisé conjointement par les cinq universités francophones (UCLouvain, ULB, ULiège, UMons, UNamur) et la Haute-École Charlemagne; formation dont le Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » (Direction de la formation de l'AWaP) est l'ensemblier.

Ces prix, assortis pour chaque catégorie d'un montant de 1500 €, récompensent les travaux les plus aboutis et les plus innovants consacrés à l'étude et la sauvegarde d'immeubles, d'ensembles architecturaux ou paysagers (parc, jardin, cimetière) ou de sites archéologiques. Ces travaux, en raison de leur qualité, sont examinés sous l'angle d'une possible publication.

Dans la première catégorie, ce sont l'originalité, l'enthousiasme et la grande qualité du TFE de J.-G. Van Caulaert de l'ESA Saint-Luc Bruxelles intitulé *Constructions norvégiennes préfabriquées bois en Belgique : du succès à la reviviscence* qui ont été récompensés. Le jury a pu apprécier le caractère très accompli du travail, fruit de recherches et d'analyses poussées, détaillées et bien documentées. Ces recherches permettent en outre de mettre en lumière un patrimoine en danger qui n'est que très rarement évoqué et que la plupart des membres du jury ont découvert à cette occasion.

Dans la catégorie Master de spécialisation en conservation restauration du patrimoine culturel immobilier, le prix est revenu conjointement à M. Camacho et F. Marichal qui ont présenté un travail qui se distingue tant par des analyses et des études détaillées, complètes et rigoureuses que par une proposition concrète de réaffectation sur un ensemble de bâtiments particulièrement complexe : *Les anciennes Grandes Brasseries Atlas à Anderlecht - Projet de réaffectation et de restauration*.

Comme chaque année, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que le jury a pu découvrir des sujets variés, de la Norvège au passé des brasseries bruxelloises; de l'étude des carrières en région wallonne à l'analyse paysagère de Florenville en passant par le moulin d'Hou à Rebecq ou par l'avenir des friches et du patrimoine industriel wallon. Tant de sujets aussi passionnants rendent le jury déjà impatient de découvrir les travaux qui participeront à la prochaine édition.

Plus d'informations sur : <https://agencewallonnedupatrimoine.be/bourses-prix-concours-et-subventions>

Vincent DE ROUBAIX

#### Renseignements

Centre des métiers du patrimoine  
« la Paix-Dieu »  
+32 (0)85 41 03 68  
[vincent.deroubaix@awap.be](mailto:vincent.deroubaix@awap.be)

# LES SARCOPHAGES DU HAUT MOYEN ÂGE EN GAULE DU NORD

Sobres, standardisés, rarement décorés, les sarcophages du Haut Moyen Âge en Gaule du Nord sont méconnus. Fruit de six années de recherche, cet ouvrage revient sur leur production et leur diffusion de la Rhénanie à l'île de Texel.

Des sarcophages du Haut Moyen Âge en Gaule du Nord, on ne retient souvent que l'exemplaire le plus remarquable, celui de Chrodoara découvert dans la collégiale d'Amay en 1977. Pourtant qu'on ne s'y méprenne : si chaque chapitre du présent volume en garde immanquablement une empreinte, c'est pour mieux renforcer le contraste avec la grande sobriété de l'ensemble de la production septentrionale.

Parce que c'est bien de celle-ci dont il est question. Et en particulier celle des pièces en calcaire. Imposants témoins archéologiques, les sarcophages ne se laissent apprécier ici non pas tant pour eux-mêmes que pour leurs relations dans un environnement particulier. L'approche se veut globale, intégrée, et cela, afin de faire ressortir des particularités et des réseaux d'échanges.

Pari gagné pour L.-A. Finoulst qui entreprend d'abord une véritable traque aussi bien sur le terrain et dans les réserves que dans les archives et les bibliothèques. Les traces les plus infimes sont renseignées et référencées scrupuleusement afin de permettre aux sceptiques éventuels de retourner vérifier chaque donnée. Il s'agit tantôt de mentions sommaires ou de fragments lapidaires, tantôt de pièces plus tangibles, en cours d'exhumation ou exposées. Au total, plus de mille-cinq-cents sarcophages sont répertoriés et analysés selon une méthodologie rigoureuse, inspirée en grande partie du concept de la chaîne opératoire. Ici, l'auteure détermine les grandes étapes de la réalisation ; là, elle classe, elle date, elle suit.

C'est ainsi qu'à défaut de décors remarquables (sinon des liserés, des entrelacs, des croix, des zigzags et de rares graffitis), elle établit un premier classement typologique s'appuyant sur des critères pétrographiques, morphologiques et technologiques. Quelques particularités sont aussi relevées : des perforations au fond de la cuve, des aménagements céphaliques, des inscriptions, quelques infimes traces de pigments... ou encore certains sarcophages aux dimensions réduites destinés à accueillir un corps d'enfant.

Malgré le peu de mobilier conservé, d'ossements et de données contextuelles, l'auteure élabore aussi une typo-chronologie, qui révèle une période limitée entre la fin du VI<sup>e</sup> siècle et le début du VIII<sup>e</sup> siècle. Seulement alors les voies de circulation sont appréhendées d'après les zones d'exploitation, de diffusion, de concentration, avant que l'évocation des pratiques funéraires ou culturelles au cours du temps ne viennent clore l'étude.

À l'horizon cependant, se profilent de nombreuses pistes de réflexion sur les plans funéraires, culturels, sociaux, techniques, économiques, voire politiques... Cet ouvrage avec ses nombreux graphiques, ses trois-cents illustrations, ses vingt-cinq cartes et l'inventaire qui le complète (en version numérique), est l'outil indispensable pour s'y engager.

Hélène BOURG



FINOULST L.-A., 2022, *Les sarcophages du Haut Moyen Âge en Gaule du Nord. Production, diffusion, typo-chronologie et interprétations*, Namur (Les Dossiers de l'AWaP, 30), 320 p., 30 €.

#### Renseignements

Éditions de l'Agence wallonne  
du Patrimoine  
+32 (0)81 23 07 03  
publication@awap.be  
Rue du Moulin de Meuse, 4  
5000 Namur (Beez)

Également en vente  
à l'Archéoforum de Liège  
+32 (0)4 250 93 70  
infoarcheo@awap.be  
Sous la place Saint-Lambert  
4000 Liège

# OCCUPATIONS PROTOHISTORIQUES ET GALLO-ROMAINES À PÉRUWELZ/BRAFFE

Les sites de « Couture de Clérivau », « Grande Ramette » et « Gros Tilleul »

Entre 1993 et 1995, la Direction de l'archéologie du Service public de Wallonie (aujourd'hui intégrée à l'AWaP) s'est vu confier la première opération d'archéologie préventive sur un tracé linéaire, celui du TGV entre la frontière française et Bruxelles (72 km).

Concrètement, l'ensemble des terrains compris dans l'emprise de la future ligne à grande vitesse a été l'objet d'une analyse préalable du potentiel archéologique, les zones les plus prometteuses ont été sondées mécaniquement et les sites confirmés fouillés avant le début des travaux. Cette vaste intervention, sans équivalent jusqu'alors sur le territoire wallon met en pratique la toute nouvelle législation en matière d'archéologie préventive (le CWATUP à l'époque) et bénéficie du soutien financier de l'aménageur, la SNCB. Elle s'est révélée exceptionnelle tant par son ampleur que par la quantité et la qualité des vestiges mis au jour.

La publication se consacre à l'étude de trois sites archéologiques révélés à cette occasion sur le territoire de la commune de Péruwelz : « Gros Tilleul », « Grande Ramette » et « Couture de Clérivau ». Se succédant sur quelques kilomètres de distance, ils ont tous trois livrés des vestiges d'époques protohistorique (Âge du Bronze - Premier Âge du fer, entre le milieu du II<sup>e</sup> millénaire et le VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) et gallo-romaine (fin du I<sup>er</sup> siècle - première moitié du III<sup>e</sup> siècle après J.-C.).

Dès la fin des opérations, les premières analyses ont été proposées par les

acteurs de terrain, notamment pour alimenter un projet d'exposition itinérante à destination du grand public. Par de nombreux aspects, ces premières interprétations sont restées d'actualité. Mais il n'y a pas que des inconvénients à rouvrir un dossier deux décennies plus tard. L'étude des sites braffois a bénéficié de l'évolution de la recherche scientifique tant pour la Protohistoire que pour l'époque gallo-romaine. L'apport du développement de l'archéologie préventive chez nous comme chez nos voisins, de même que les études approfondies et publications de synthèse sur la céramique protohistorique ou encore l'habitat et le monde funéraire gallo-romain, ont permis d'aborder les sites sous d'autres aspects. À la lumière de ces recherches récentes, ils ont pu

La publication se consacre à l'étude de trois sites archéologiques révélés à cette occasion sur le territoire de la commune de Péruwelz : « Gros Tilleul », « Grande Ramette » et « Couture de Clérivau ».



être replacés dans un cadre plus large, tout en mettant en exergue leurs particularités régionales.

Comme pour beaucoup de sites archéologiques fouillés aux sources de la Dendre, les fouilles ont permis de mettre en exergue la forte densité de l'occupation protohistorique. Les vestiges matériels restant limités, l'étude se consacre quasi exclusivement à l'examen de la céramique fragmentaire, parfois peu typée. En l'absence d'autres méthodes de datation, il faut reconnaître que la typochronologie a fait des pas de géant ces vingt dernières années, notamment grâce aux découvertes de Braffe qui méritaient enfin une publication générale.

Concernant l'époque gallo-romaine, depuis plusieurs décennies et le développement de l'archéologie préventive, la multiplication de fouilles d'établissements ruraux a remodelé notre perception de l'occupation des campagnes, reléguant l'image longtemps véhiculée d'un modèle économique typiquement romain dominé par la villa. La recherche

montre aujourd'hui que les établissements ruraux prennent de multiples formes. Pour le territoire wallon, le site de « Couture de Clérivau », bien que partiellement appréhendé, constitue l'un des rares exemples d'établissement agricole à enclos fossoyés, une ferme gallo-romaine. L'examen de la grande quantité de fragments de céramique abandonnés durant près de trois siècles d'occupation a permis de préciser la chronologie du site pour en comprendre l'évolution spatiale. L'analyse des sources d'approvisionnement permet de le replacer dans le faciès régional caractérisé par un mélange de traditions indigènes persistantes et de traditions gallo-romaines. Mais de tous les aspects étudiés, le volet funéraire est certainement celui qui permet d'approcher au plus près des occupants du site. La possibilité d'appréhender conjointement les composantes domestiques et funéraires dans ce genre de contexte rural, fait rare pour nos régions, constitue un apport essentiel pour la recherche. L'étude des tombes, de leur répartition et de leur aménagement, celle des restes anthropologiques et

des offrandes lèvent partiellement le voile sur l'un des aspects les plus intimes de la vie de cette petite communauté rurale il y a plus de 1800 ans.

Le site de « Grande Ramette » relève également du domaine funéraire et évoque les ensembles monumentaux hainuyers encore mal connus. Le site de « Gros Tilleul » enfin, beaucoup plus modeste, n'interpelle pas moins par sa proximité avec les précédents, renvoyant à la problématique de la structuration du paysage rural antique.

Malgré les contraintes et les limites d'une publication plus de 25 ans après la fouille, les découvertes de « Couture de Clérivau », « Grande Ramette » et « Gros Tilleul » remises en contexte apportent leur pierre à l'édifice de la compréhension de l'évolution des campagnes à travers les siècles. Ce volume 44 de la collection *Études et Documents* donne aujourd'hui accès à tous à une documentation riche et essentielle à la recherche scientifique.

Michèle DOSOGNE

DOSOGNE M. (dir.), 2022. *Occupations protohistoriques et gallo-romaines à Péruwelz/Braffe. Les sites de « Couture de Clérivau », « Grande Ramette » et « Gros Tilleul »*, Namur (*Études et Documents, Archéologie*, 44), 411 p., 40 €.



Matériel provenant d'une tombe (F61) d'une des deux nécropoles du site de « Couture de Clérivau » (120/130-160-170 apr. J.-C.). © AWaP

#### Renseignements

Éditions de l'Agence wallonne  
du Patrimoine  
+32 (0)81 23 07 03  
publication@awap.be  
Rue du Moulin de Meuse, 4  
5000 Namur (Beez)

Également en vente  
à l'Archéoforum de Liège  
+32 (0)4 250 93 70  
infoarcheo@awap.be  
Sous la place Saint-Lambert  
4000 Liège

# PIERRE À PIERRE II.

## ÉCONOMIE DE LA PIERRE

### DANS LA VALLÉE DE LA MEUSE

### ET DANS LES RÉGIONS LIMITROPHES

(<sup>1</sup><sup>er</sup> siècle avant J.-C. – <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle)

La collection *Études et Documents* publie sous le titre *Pierre à Pierre II. Économie de la pierre dans la vallée de la Meuse et dans les régions limitrophes (1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. – <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle)* les actes du colloque international qui s'est tenu à l'Université de Namur et au Centre culturel de Dinant du 6 au 8 décembre 2018.

**P**réserver cet ouvrage n'est pas chose aisée tant il est multiforme, offrant un état de la question, pluridisciplinaire et diachronique, au champ géographique étendu. Témoin d'une recherche dynamique et de questionnements passionnants, il appelle de nouvelles recherches et pistes de réflexion.

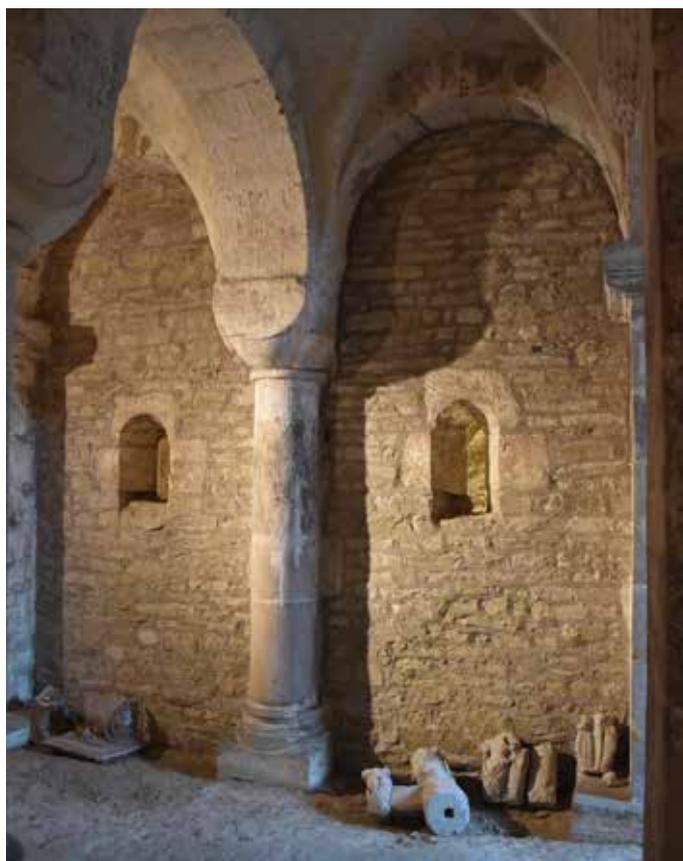
Près de trente articles, textes de communications ou de posters présentés lors du colloque, composent cet ouvrage scientifique richement illustré. Les contributions s'organisent en trois parties selon trois grands axes thématiques : « la géographie de la pierre : sites d'extraction et aires de diffusion » ; « le chantier de construction : approvisionnement et traditions » et « la pierre dans le décor monumental et le mobilier ».

Alors que la première rencontre *Pierre à Pierre*, tenue à Nancy en 2015, privilégiait surtout la Lorraine, ces deuxièmes rencontres se sont concentrées sur l'économie de la pierre du Bassin de la Meuse dans son ensemble, depuis la Haute-Meuse française jusqu'à la Basse-Meuse néerlandaise, sans pour autant s'y limiter : des études menées dans les régions limitrophes (Brabant, Rhénanie, Lorraine, Moselle, Champagne, Pas-de-Calais, Oise) y figurent également. L'ouvrage bénéficie d'une introduction

circonscrite des mains de M. Piavaux et C. Moulis, deux des directeurs de la publication.

Dans la première partie dédiée à la géographie de la pierre, les études géologiques voisinent avec les études historiques. Cette partie traite des faciès des roches, de la localisation des zones d'extraction, de la chronologie et des modalités de leur exploitation, des voies de diffusion et des pratiques économiques et techniques. La

caractérisation des pierres de construction et la localisation des gisements, des zones d'extraction et des carrières y sont largement envisagées. L'étude des carrières s'appuie notamment sur la cartographie ancienne ou l'apport des textes anciens. Le transport des pierres, qui s'effectue essentiellement par voie d'eau – les recherches se concentrent dès lors sur l'économie de la Meuse, de l'Escaut et de la Moselle –, constitue un autre sujet abondamment évoqué dans cette première partie.



Église Saint-André, Esley. Mur séparant la crypte proprement dite de la *confessio*. Les fenêtres en plein cintre se composent d'un linteau et de piédroits monolithes. À noter, la colonne semi-engagée composite.

C. Moulis, © Université de Lorraine

---

Trois grands axes thématiques :  
 « la géographie de la pierre : sites d'extraction et aires de diffusion » ;  
 « le chantier de construction : approvisionnement et traditions » et  
 « la pierre dans le décor monumental et le mobilier ».

---

La deuxième partie envisage l'économie de la pierre au travers des chantiers de construction. Ce sont alors à des études de cas – archéologiques ou d'archéologie du bâti, de monuments isolés ou de complexes monumentaux – que nous avons affaire, où tant les stratégies d'approvisionnement et les modalités d'acheminement des matériaux que les techniques de construction sont abordées. Les interactions entre la pierre et d'autres matériaux de construction comme la brique ou la chaux sont aussi traitées ici.

La dernière partie enfin est dédiée au décor monumental et au mobilier. Comme dans les autres parties, modalités d'approvisionnement et de transport, techniques... sont analysées du point de vue historique, archéologique ou encore géologique. Un intérêt particulier est accordé au marbre noir mosan dont les itinéraires de diffusion ont été esquissés dans la première partie.

Plus qu'un long discours, la table des matières vous révélera tant la richesse que la variété des études composant l'ouvrage, ainsi que l'étendue du



Chapelle des Tour et Tassis, Bruxelles. Vue générale de l'intérieur de la chapelle Sainte-Ursule.  
 © KIK-IRPA, Bruxelles.

territoire géographique pris en compte. Si une bonne part des contributions concerne le Moyen Âge et les Temps Modernes, quelques articles s'attachent plus particulièrement à la construction et aux monuments gallo-romains, tandis qu'un autre nous fait remonter jusqu'à la Protohistoire. Enfin, le volume se termine par la présentation du fonds lapidaire de la Société archéologique de Namur sorti de l'oubli en 2015 grâce au déménagement du Musée archéologique.

Liliane HENDERICKX

PIAUX M., MOULIS C., MACAUX M., BLARY F., MARTIN F., VANDERMENS-BRUGGHE C.-M. & VERSLYPE L. (dir.), 2022. *Pierre à Pierre II. Économie de la pierre dans la vallée de la Meuse et dans les régions limitrophes (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Namur (Études et Documents, Monuments et Sites, 17), environ 300 p.

# UN NOUVEAU NUMÉRO DU *BULLETIN* DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS SITES ET FOUILLES EST **DISPONIBLE**

Le tome 36 du *Bulletin* de la Commission royale fait, une fois encore, le grand écart chronologique : le lecteur passera en effet, au fur et à mesure de sa découverte des articles, du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, en faisant un petit détour par les XVI<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

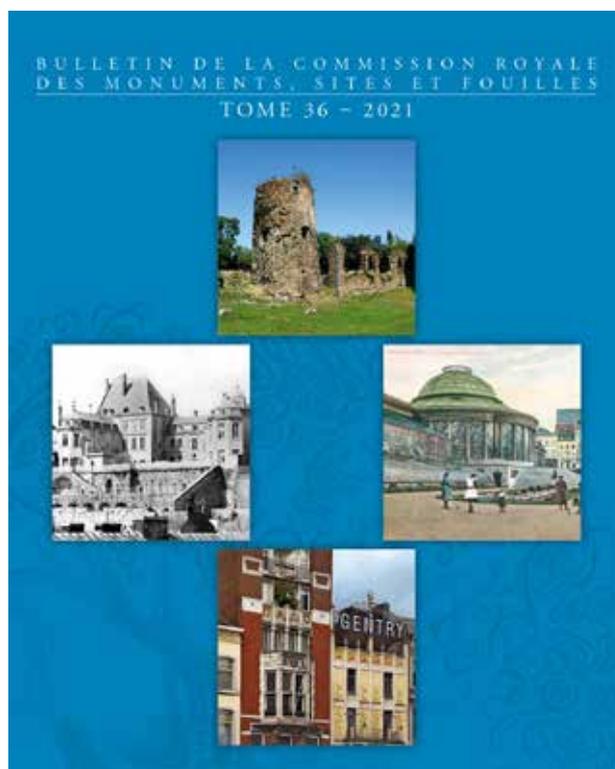
Les ruines du château de Walhain-Saint-Paul, monument médiéval du Brabant wallon remontant au XIII<sup>e</sup> siècle, ont fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles archéologiques depuis 1998, menées par l'Université catholique de Louvain en collaboration avec une université américaine de l'Illinois. En ce Moyen Âge troublé, Walhain constituait une des pièces du système de défense à la frontière entre le duché de Brabant et le comté de Namur. Après la Renaissance, le château devient avec le temps une simple résidence administrative. Resté en relativement bon état jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est une tempête qui le détruit presque entièrement dans les années 1790, époque où c'est plutôt la Révolution qui mettait à bas châteaux, églises et autres abbayes. Le XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle voient le château, outrage suprême, réduit à l'état de carrière pour les habitants des environs. A. Van Brussel, assistante-doctorante en archéologie à l'Université catholique de Louvain, en collaboration avec L. Verslype, professeur dans cette même université, livre dans ce *Bulletin* une Étude des vestiges archéologiques de la haute-cour et de l'organisation des espaces à la période moderne.

Le Mont Saint-Martin à Liège est le prototype du quartier aristocratique dans une ville historique. Éperon surplombant le lit médiéval de la Meuse,

le Publémont (nom historique de cette colline) est ponctué depuis le Moyen Âge de luxueux hôtels particuliers, où la noblesse et la haute bourgeoisie liégeoises se sont réfugiées durant plus de 1000 ans. L'hôtel van den Steen est un des plus importants tant par son ancienneté (le début de sa construction remonte aux années 1530) que par son ampleur et son intérêt architectural et historique. Son maître d'ouvrage initial était chanoine tréfoncier de Saint-Lambert et chancelier du prince-évêque E. de la Marck, mais c'est avec la famille van den Steen, qui reste propriétaire durant plus de 200 ans, que le bâtiment va connaître un développement important qui en fait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, un des plus grands hôtels particuliers de la ville. Dans sa contribution intitulée *L'hôtel van den Steen à Liège. Évolution du bâti*, A.-C. Olivier, ingénieur civil architecte,

établit, sur base d'études préalables, historiques, archéologiques, stylistiques et sanitaires, une proposition de chronologie de l'évolution du bâti de ce monument complexe.

Le XIX<sup>e</sup> siècle a sublimé l'Art de vivre dans les habitations privées, notamment par le développement de serres, vérandas, jardins d'hiver et *bow-windows* adjoints à la construction elle-même, prolongeant ainsi l'espace de vie. M. Junger, assistante-doctorante à la faculté d'Architecture de l'Université de Liège, dans son article XIX<sup>e</sup> siècle, la serre se greffe à l'habitat : récit d'un succès industriel dans une Belgique en révolutions, présente l'évolution en la matière, permise par les nouvelles techniques constructives issues de la révolution industrielle. La maîtrise nouvelle des métaux et du verre, ainsi que



leur application structurelle, permet en effet de créer des espaces entièrement vitrés et chauffés, rendant ainsi possible d'ouvrir la maison sur le jardin sans tenir compte des saisons. Le succès du jardin d'hiver ira en grandissant tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et la serre devient un « accessoire » quasi incontournable des grandes demeures que se font bâtir l'aristocratie et la grande bourgeoisie, châteaux à la campagne et hôtels particuliers en ville. Plus tard, à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, les architectes développent pour la nouvelle « classe moyenne », des espaces plus petits mais rendant le même service à l'habitation : ce seront les vérandas et *bow-windows* qui ponctueront les maisons bourgeoises en milieu urbain.

Depuis quelques années, les publications de la Commission royale ont présenté les réalisations de quelques architectes qui ont compté dans l'évolution vers la modernité. En 2006, c'étaient A. et H. Snyers ; en 2009, P. Jaspas (publication spéciale couplée à une exposition) ; en 2016, J. et J. Moutschen ; en 2019, V. Louis Rogister et Ch. Vandenhove (auquel un numéro du *Bulletin* a été totalement consacré) ; en 2020, A. Castermans. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> jusqu'au dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, tous ont contribué à une architecture urbaine de grande qualité, toujours plus en phase avec la société contemporaine façonnée par les progrès techniques et sociaux.

E. Meunier, diplômée en Histoire de l'art et Archéologie de l'Université de Liège, vient aujourd'hui ajouter une page à ce florilège d'architecture moderne, avec un article consacré à la *Vie et l'œuvre* de l'architecte Clément Pirnay (1881-1955). De 1898 à 1908, C. Pirnay est un collaborateur actif de P. Jaspas, chef de file de l'Art nouveau à Liège. Il participe ainsi à de grands projets comme la salle La Renommée (1903) ou les Galeries

liégeoises (1905). À la même époque, C. Pirnay devient ami avec l'architecte P. Comblen et collabore également avec lui. Il commence néanmoins une production personnelle dès 1902, avec des maisons particulières à Verviers et à Spa, une salle de spectacle à Maastricht, suivies de réalisations à Liège et à Tongres. Mais c'est à Liège même que son style architectural personnel trouve le mieux son aboutissement. En 1910/11, il est l'auteur de projet du grand music-hall et cinéma Liège-Palace, dont les décors sont conçus par les frères É. et O. Berchmans. C'est rue Dartois à Liège que va s'exprimer pleinement sa modernité, avec la construction de trois grandes maisons particulières, dont la sienne, située au n° 44 (1911). La maison Bacot, au n° 42, date de 1920 ; elle sera suivie en 1923 de la maison Alexis, au n° 31. L'utilisation du béton armé, tant pour la structure des bâtiments que pour leurs façades, devient alors une constante de l'architecture de C. Pirnay, ce qui ne va pas sans lui causer des difficultés avec les responsables des services de l'Urbanisme communal. Après la Guerre de 14-18, les premières sociétés de logement social voient le jour et c'est C. Pirnay qui est choisi en 1922 par La Maison liégeoise pour la conception et la réalisation de deux vastes ensembles de logements, l'un dans le quartier du Laveu et l'autre sur le plateau du Tribouillet (Thier-à Liège). La fin de la carrière de l'architecte sera, à l'image de sa vie personnelle, nettement moins heureuse. Sa production s'arrête d'ailleurs totalement à la fin des années 30.

Un volume in-quarto, 127 pages, 83 illustrations couleurs et 27 noir et blanc. 25 € (hors frais de port). En vente via la boutique en ligne du site Internet de la CRMSF : [www.crmsf.be/fr/boutique-en-ligne](http://www.crmsf.be/fr/boutique-en-ligne)

---

#### Renseignements

Secrétariat de la CRMSF  
Rue du Vertbois, 13c  
4000 Liège  
+32 (0)4 232 98 51/52  
[info@crmsf.be](mailto:info@crmsf.be)

---

# TOUR D'HORIZON DE CES LIEUX DE PATRIMOINE QUI ABRITENT NOS MUSÉES WALLONS



Maison du Patrimoine médiéval mosan, Bouvignes. G.Focant © SPW-AWaP

Maison du Patrimoine médiéval mosan, par exemple, bâtie du XVI<sup>e</sup> siècle classée en 1948, a été successivement la propriété d'un riche maître de forge, la Maison communale ainsi qu'une école, et abrite désormais un musée consacré au Moyen Âge en vallée mosane. Il en va de même pour le Durbuy History & Art Museum, installé dans la « Halle aux blés ». Ce bâtiment du XVI<sup>e</sup> siècle (qui, en réalité, était plutôt un marché couvert) est un exemple rare d'édifice public construit en pan de bois. Peuvent également être cités le musée de la Vie wallonne, à Liège, qui est installé dans le couvent des frères mineurs, ou encore le Grand Curtius, en partie installé dans le palais Curtius, construit pour le riche marchand d'armes et de poudre à canon, J. de Corte. Plus récemment, le Musée L de Louvain-la-Neuve a déménagé dans l'ancienne bibliothèque des Sciences, réintégrant même une partie du mobilier d'origine dans la muséographie. Ce bâtiment, réalisé par l'architecte A. Jacquain dans les années 70, avait pour but d'incarner le rôle intellectuel de l'université. Mais, hélas, les avantages liés au fait d'occuper un bien du patrimoine immobilier, comme l'attrait du public pour le lieu et son histoire, s'accompagnent généralement aussi de quelques contraintes en matière de conservation des collections, d'accessibilité aux PMR, d'innovation, d'écologie..., qu'il convient alors de surmonter. De ce fait, dans ces bâtiments, souvent classés, le personnel doit redoubler de créativité afin de tirer le potentiel muséal du lieu tout en respectant son identité et son caractère historique.

Dans d'autres cas, c'est la vocation première du bâtiment ou du site qui a justifié l'installation d'un musée sur place, valorisant ainsi des collections directement liées au site en question. À ce titre, l'hôpital Notre-Dame à la Rose, installé dans une ancienne institution hospitalière, le musée des Arts décoratifs de Namur, abrité dans l'hôtel de Groesbeek-de Croix, réaménagé au XVIII<sup>e</sup> siècle par J.-B. Chermanne, ou

**Si visiter des musées permet avant tout d'en découvrir les collections, cela offre également la possibilité de pénétrer dans des édifices chargés d'histoire, de véritables trésors patrimoniaux wallons auxquels il convient de s'intéresser un instant. Que ces bâtiments aient été conçus pour devenir des musées, ou qu'ils le soient devenus par la suite, nombre d'entre eux revêtent un caractère patrimonial hors du commun, témoignage d'une époque, d'un savoir-faire ou encore du génie d'un architecte.**

**A**u XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion des cercles d'histoire et d'archéologie, apparaissent timidement en Wallonie les premières initiatives muséales. Mais ce n'est qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle que des premiers bâtiments à vocation strictement muséale ont été construits, comme le musée des Beaux-Arts à Liège et puis à Mons. Un cas emblématique est le musée des Beaux-Arts de Tournai, inauguré en 1928 et dont le bâtiment a été conçu par V. Horta. Ce dernier a opté pour un plan en forme de tortue et de grandes verrières. Ces premiers bâtiments, pensés pour être des musées, sont aujourd'hui le reflet d'une conception de la muséographie et de la conservation des œuvres qui, depuis lors, a évolué.

Par ailleurs, de nombreux musées ont vu le jour dans des bâtisses historiques dont la vocation première est très éloignée de leur utilisation actuelle : maisons de maître, cloîtres, châteaux... Bien souvent, le caractère patrimonial de ces édifices en a fait, avec le temps, des lieux de choix pour accueillir des trésors culturels, tel un écrin dans un écrin. Les exemples sont nombreux et variés. La



Musée de la Vie wallonne, vue du cloître, Liège. © Province de Liège - Musée de la Vie wallonne

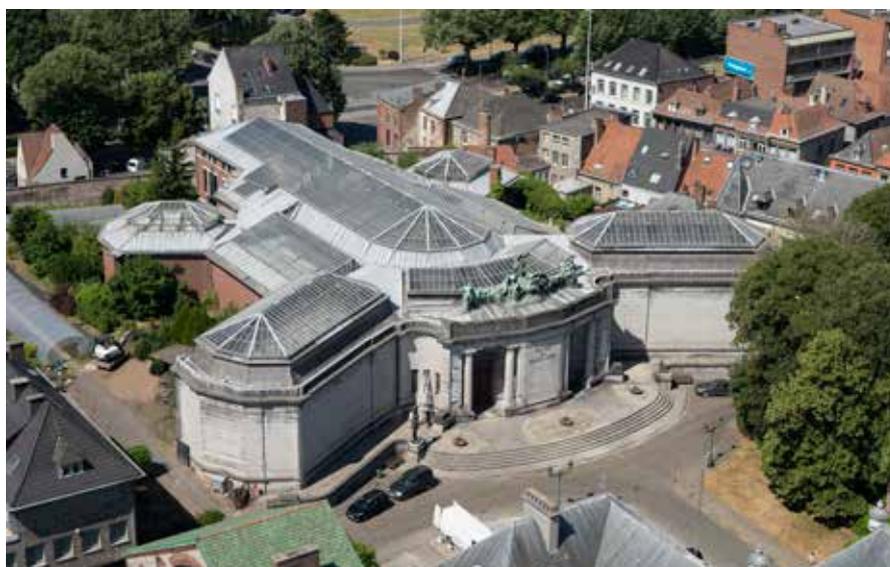
De nombreux musées  
ont vu le jour dans  
des bâtisses historiques  
dont la vocation première  
est très éloignée  
de leur utilisation actuelle.

encore différents sites de charbonnage comme Bois-du-Luc ou le Bois du Cazier, en sont de bons exemples. Un dialogue complémentaire entre bâtiment et collection invite alors les visiteurs à s'immerger dans l'histoire d'un lieu.

Pour pallier les contraintes des bâtiments anciens ne permettant pas toujours aux institutions qui les occupent de remplir toutes leurs missions de façon optimale, certaines structures optent pour un subtil mélange entre passé et modernité. Ajout de salles de conférence, de cafétérias, de bibliothèques, de salles pédagogiques... la construction de nouvelles extensions permet souvent aux musées de remplir une mission essentielle : proposer un lieu de rencontres et d'échanges. C'est le cas du musée de la Photographie, installé dans un ancien couvent de carmélites qui s'est vu doté, en 2008, d'une aile nouvelle et contemporaine. Le musée de Folklore de Mouscron, quant à lui, offre par l'intervention de l'artiste S. Boudvin un exemple artistique du dialogue possible entre l'ancien et le nouveau. Inauguré en 2019, le musée présente en effet des façades incrustées d'anciennes briques issues de bâtiments mouscronnois démolis. L'architecture apporte ainsi un contenu supplémentaire au sujet de l'histoire de la ville dans une construction récente.

En définitive, si les musées wallons disposent de collections très variées, il est également question de diversité en ce qui concerne les bâtiments qui les accueillent : anciennes demeures, constructions militaires, édifices religieux, anciens sites industriels... Aussi, de multiples institutions muséales sont abritées dans des lieux remarquables que les professionnels du secteur s'efforcent de valoriser et de préserver au quotidien (les informations historiques mentionnées dans cet article sont issues des sites internet des institutions muséales évoquées).

Diane DEGREEF  
(Musées et Société en Wallonie)



Musée des Beaux-Arts, Tournai. G.Focant © SPW-AWaP

# À PROPOS DU PAVEMENT DE LA CHAPELLE SAINT-BERNARD À L'ABBAYE DE VILLERS

Le 23 janvier 2022 marquait la venue 875 ans plus tôt de saint Bernard de Clairvaux en visite à la jeune communauté monastique de Villers, arrivée dans la vallée de la Thyle quelques mois avant lui. Durant sa prédication de la deuxième croisade en terre d'Empire, l'illustre fer de lance de la réforme cistercienne voulut de la sorte présider à la création de cette nouvelle fille de Clairvaux.



Restitution partielle du pavement de la chapelle Saint-Bernard, Villers-la-Ville. © Abbaye de Villers-la-Ville

La visite de l'abbé champenois, dûment attestée par son contemporain G. d'Auxerre, est à l'origine d'une légende locale qui s'est enrichie au fil des siècles : saint Bernard aurait planté son bâton pour désigner, depuis les hauteurs du Robermont, l'emplacement de la nouvelle abbaye. De ce bâton serait né miraculeusement un chêne qui aurait vécu jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est pour commémorer ce lieu sacré et protéger la souche de l'arbre vénéré, que les moines de Villers édifièrent à partir de 1715 une chapelle.

Cet anniversaire de la visite de janvier 1147 est l'occasion de revenir sur une découverte fortuite faite en décembre 2012 et restée inédite depuis. Un travail de nettoyage et de dégagement mené alors par les jardiniers de l'abbaye, à quelques mètres des ruines de la chapelle Saint-Bernard leur a fait mettre au jour un gisement de carreaux anciens. Ces carreaux sont constitués de pierres blanches hexagonales (env. 22 x 10 cm) et de dalles carrées en schiste (env. 13 x 13 cm). Enfouis sous un amas de terre accumulé au fil des ans, au pied de la

muraille barrant au sud-est les terrasses inférieures du Robermont et à proximité immédiate de la trouée du chemin de fer, ils semblaient avoir été oubliés de tous depuis longtemps déjà. Ces carreaux devaient certainement se rapporter à la chapelle voisine, ce que confirma une littérature scientifique vieille de 80 ans.

On sait que la chapelle Saint-Bernard fut construite de 1715 à 1717 à l'initiative de la communauté de Villers, sur les deniers des moines eux-mêmes, comme l'a montré T. Coomans après avoir compulsé et partiellement édité un compte libellant respectivement les fonds amenés par chaque religieux et les différentes dépenses nécessitées par l'édification. Ajouté à une description de l'édifice laissée en 1749 par un visiteur – le savant cistercien dom Guyton – il a permis à T. Coomans de donner une esquisse assez nette du bâtiment avant sa ruine à la Révolution et son démontage partiel dans le troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle, et de corriger les erreurs données par la seule représentation connue du bâtiment, une gravure de 1726.

Malheureusement, le compte ne donnait que cette courte mention des pavements : *Païer a Maubille a trois fois pour avoir coupe toutes les pierres necessaires, pavements, seuilles etc. 67-19 - .* Et dom Guyton préféra parler de l'autel et de la statue de saint Bernard ainsi que des fenêtres et de la porte du bâtiment plutôt que de son sol.

La récolte a été plus fructueuse dans une étude architecturale et archéologique publiée en 1944 par R. Lemaire. Ce dernier avait envisagé une restitution de la chapelle. Pour lever une assertion ancienne de G. Boulmont – qui imaginait la présence d'une chapelle primitive médiévale à cet endroit – R. Lemaire décida d'ouvrir tout le sol de l'édifice. Sa recherche fut infructueuse, la roche apparaissant rapidement à quelques centimètres de profondeur, annulant de facto l'hypothèse d'un édifice antérieur, du moins sous celui du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Une partie du pavement redécouvert en 2012 est exposée depuis dans la chapelle.

Pour mener à bien cette vérification R. Lemaire dut démonter le pavement de la chapelle, dont il donna une description détaillée : *Il y avait un pavement dont les restes sont enlevés, mais encore visibles sur place. Un carrelage dont le modèle était courant à l'époque, et avant même, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Un filet, formé de pièces en pierres blanches dures, oblongues et étroites, assemblées à onglet et dont les mailles sont remplies par un dallage à carreaux quadrangulaires, foncés ici, et formés par une pierre de schiste, couvre le sol et forme un tapis très meublant. Ajoutée à une analogie que R. Lemaire faisait avec des modèles de pavement trouvés à Herkenrode, cette description leva les derniers doutes : le pavement découvert en 2012 provenait bien de la chapelle Saint-Bernard.*

Le chantier de R. Lemaire de reconstruction « à l'identique » de la chapelle ne vit jamais le jour. T. Coomans a démontré du reste que ses hypothèses de restitution ne résistaient pas à l'épreuve des sources au niveau de certains éléments importants comme la toiture à bulbes. Avec l'abandon de ce projet, il est probable que le pavement démonté a été laissé dans les abords immédiats de la chapelle. Des travaux de consolidation furent menés sur l'édifice en 1986 par le Ministère des Travaux Publics : enlèvement de la végétation, rejointoiement des maçonneries, fixation des enduits, étanchéisation des crêtes de mur, stabilisation des arrachements de l'entrée et des pilastres intérieurs, restitution d'une baie.

Une partie du pavement redécouvert en 2012 est exposée depuis dans la chapelle.

Michel DUBUISSON  
(Abbaye de Villers-la-Ville)



Ruines de la chapelle Saint-Bernard, Villers-la-Ville. © Abbaye de Villers-la-Ville

### Bibliographie

DUBUISSON M. et NIEUS J.-F., 2019. Fondations monastiques et concurrence seigneuriale. Le cas des Cisterciens de Villers en Brabant (1146). In : *Cîteaux, commentarii cistercienses*, 70 : 5-46.

COOMANS T., 1988. Une initiative de la communauté monastique de Villers : la construction de la chapelle et de l'enclos du chêne de saint Bernard sur le Robermont (1715-1717). In : *Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain*, 21 : 97-106.

Archives de l'Archevêché de Malines, Fonds de Villers, n° I.2.4.3.3 : 5.

COOMANS T., 2000. L'abbaye de Villers-en-Brabant. Construction, configuration et signification d'une abbaye cistercienne gothique. Racine, Bruxelles et Brecht, *Cîteaux. Commentarii cistercienses* (Studia et documenta, XI), p. 595.

SCHUERMANS H., 1903. L'abbaye de Villers en 1749. In : *Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles*, 7 : 117-134.

LEMAIRE H., 1944. La chapelle de Saint-Bernard dans les ruines de l'abbaye de Villers-la-Ville. In : *Annales des travaux publics de Belgique*, t. II, 45 : 5 et 179-184.

# PREMIER ESSAI DE MALTAGE À L'ARCHÉOPARC DE ROCHEFORT (MALAGNE)

Villa gallo-romaine du 1<sup>er</sup> siècle, Malagne, l'Archéoparc de Rochefort propose à ses visiteurs une expérience immersive de plus en plus riche. Outre les vestiges apparents de deux bâtiments résidentiels, le domaine comprend de nombreux bâtiments reconstitués, ainsi que des jardins à l'antique. On y rencontre, au gré de la promenade, chevaux, moutons, âne, poules, canards... illustrant la vie domestique d'une exploitation agricole de l'époque gallo-romaine.

Très actif dans le domaine de l'archéologie expérimentale, le site s'est doté récemment d'une brasserie présentant au public le matériel restitué utile aux multiples expériences scientifiques. Dans ce nouvel espace, une reconstitution d'une petite touraille, inspirée du séchoir à grains retrouvé en fouille, permet d'expliquer le maltage de manière didactique aux visiteurs. Cette structure est composée de trois murs de moellons calcaires soutenant une sole en pierres schisteuses et briques en torchis. Le maltage, étape préalable au brassage, a pu être expérimenté pour la première fois sur le site en novembre 2021.

Durant près de dix heures, deux techniciens (dont X. Brunin, étudiant en archéologie à l'UCL) se sont attelés à entretenir un feu de bois devant la touraille et à mélanger les grains d'orge que nous avons préalablement fait germer. En effet, pour obtenir de la bière, les céréales doivent tout d'abord être immergées dans de l'eau puis étendues dans une cave. Après plusieurs jours, un germe commence à pousser. Cette



Grains d'orge séchés progressivement, Rochefort.

© Malagne, Archéoparc de Rochefort

étape est fondamentale pour permettre une bonne libération des sucres qui seront par la suite transformés en alcool durant la fermentation. Le tourailage ou maltage interrompt ce processus de germination et donne aussi, suivant le degré de torréfaction obtenu, sa couleur et saveur à la future bière.

Ce premier essai réalisé à Malagne s'avère concluant. Cette opération nécessite bien entendu des améliorations que nous appliquerons lors de nos prochains tests, que nous espérons réaliser en présence du public. Tous nos travaux de recherche concernant la bière antique feront l'objet d'une publication en 2022.

Florence GARIT  
(Malagne, Archéoparc de Rochefort)

---

Le site s'est doté récemment d'une brasserie présentant au public le matériel restitué utile aux multiples expériences scientifiques.

---

# LES ÉVÉNEMENTS DE L'AWAP

## Journées d'archéologie en Wallonie

Les 25 et 26 novembre dernier, l'AWaP a organisé les « traditionnelles » Journées d'archéologie en Wallonie.

Comme chaque année, la première journée était consacrée au bilan des années précédentes. La seconde thématique

était axée sur les mines et carrières, souterraines et à ciel ouvert, sur la recherche archéologique, la protection patrimoniale et la valorisation. Deux jours de retrouvailles et de discussions qui ont réuni pas moins de cent-quatre-vingts personnes.

Rendez-vous en novembre 2022 pour la prochaine édition !

## Journée de Préhistoire



La Bourse, Namur. G. Focant © SPW-AWaP

Chaque année depuis 1981, le Groupe de contact FNRS-Préhistoire se réunit en décembre pour une journée de communications scientifiques consacrée à l'actualité des recherches préhistoriques en Belgique. Il rassemble les différents acteurs de l'archéologie préhistorique nationale, issus des différentes universités du pays, d'autres institutions scientifiques, mais également des secteurs public et privé, ainsi que des amateurs. Plusieurs archéologues de l'AWaP y présentent régulièrement le résultat de leurs fouilles en Wallonie.

Cette réunion se tient à tour de rôle en Flandre, à Bruxelles et en Wallonie. L'édition 2021 a été organisée par l'AWaP le samedi 4 décembre, à la Bourse de Namur. Au total, onze communications ont été présentées, dont cinq

co-signées par des agents de l'AWaP. Toutes les périodes de la Préhistoire ont été couvertes : Paléolithique, Mésolithique et Néolithique. Deux thématiques ont, en outre, été développées plus en profondeur par deux orateurs invités. F. Bostyn, professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et présidente du Comité scientifique des minières néolithiques de Spiennes (sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO), a présenté une communication sur la spécialisation au Néolithique et Th. Devière, docteur à l'Université Aix Marseille (Centre européen de Recherches et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement), a, quant à lui, exposé de nouvelles datations récemment obtenues par le carbone 14 sur plusieurs Néandertaliens belges, dont ceux de Spy.

## Boutique éphémère

Les 17 et 18 décembre 2021, l'Agence ouvrait sa boutique éphémère des publications aux Moulins de Beez. Qui dit fêtes de fin d'année, dit cadeaux ! Et les cadeaux, mais surtout les acheteurs, étaient bien au rendez-vous. C'était notamment l'occasion de découvrir les *Cent merveilles de Wallonie*, ouvrage essentiellement photographique (G. Focant) réédité en français et dans une version quadrilingue (fr-nl-an-all).

Pour tous les amateurs de patrimoine, bloquez déjà les 18 et 19 juin, l'AWaP vous convie à sa foire du livre.

### Renseignements

+32 (0)81 23 07 03  
publication@awap.be  
Rue du Moulin de Meuse, 4  
5000 Namur (Beez)



© AWaP

# LE PRIX DU PATRIMOINE ET DU MATRIMOINE DE LA VILLE DE LIÈGE 2021

À la suite du Prix de l'Urbanisme et de l'Architecture, qui célébrait en 2019 sa vingt-troisième édition, l'échevinat du patrimoine de la Ville de Liège, a décidé de lancer en alternance tous les deux ans, un Prix du Patrimoine et du Matrimoine. En raison de la pandémie, la tenue de ce concours a été reportée en 2021. Cet événement biennal a mis à l'honneur des projets exemplaires par leur action visant à la conservation ou à la restauration du patrimoine bâti.



Ensemble des lauréats du prix, Liège. © AWaP

Un jury composé de représentants du monde académique, de l'urbanisme de la Ville de Liège, de la CRMSF, de l'Euregio et de la Région wallonne (SPW-TLPE Aménagement du Territoire et AWaP) ont dû choisir parmi cinquante-huit dossiers de candidatures les lauréats de ce concours.

Il était possible de concourir dans trois catégories :

- Catégorie 1 - « Bien classé » : treize dossiers
- Catégorie 2 - « Bien non classé à caractère patrimonial et matrimonial » : vingt-trois dossiers
- Catégorie 3 - « Élément ponctuel à valeur patrimoniale et matrimoniale » : vingt-deux dossiers

La remise des prix de cette édition 2021 s'est tenue le 17 décembre 2021 à la Cité Miroir à Liège. Malgré les restrictions

liées au coronavirus, deux-cents personnes assistaient à cette cérémonie retransmise également en direct sur les réseaux sociaux.

Parmi ces cinquante-huit candidatures, on épinglera vingt-et-un projets suivis et financés par l'AWaP. Dans la catégorie 1, les treize dossiers ont été accompagnés par les agents de la Direction de la zone est dans le cadre de la restauration de biens classés. Dans les catégories 2 et 3, ce n'est pas moins de huit projets gérés par la Cellule du petit patrimoine populaire wallon (Direction de la coordination), dont deux ont été récompensés.

Pour la catégorie 1, deux mentions ont été décernées à la restauration de la fontaine du Perron (patrimoine exceptionnel de Wallonie) ainsi qu'à la restauration d'un ensemble de maisons des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (rue du Mont-Piété 5). Le prix de cette catégorie a été décerné à la restauration d'une maison du XVII<sup>e</sup> siècle (rue de Bex 1).

Dans la catégorie 2, la restauration de façades de style néo-mosan et Art nouveau de l'immeuble sis rue de la Liberté 6 à 4020 Liège, dont la restauration des sgraffites, les oriels et un vitrail en PPPW, s'est vue décerner une mention. Le prix a été attribué à la restauration d'une maison moderniste de l'architecte H. Snyers (avenue des Platanes 37).

Dans la catégorie 3, c'est le dossier de restauration du *bow-window* et de la loggia en charpenterie sise au-dessus rue Maghin 87 à 4000 Liège qui a été primé et désigné lauréat de sa catégorie.

Dans la catégorie 3 toujours, le chantier-école organisé par S. Marx, animatrice de la cellule pédagogique du Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » (AWaP) à la demande du Conseil de la fabrique d'église pour la création et l'intégration d'un nouveau

vitrail à l'église Notre-Dame du Saint-Rosaire de Sclessin, a été récompensé par une mention.

Ce travail a été réalisé par huit élèves de l'école secondaire de Saint-Luc de Liège (L. Godin, L. Mingels, M. Saccasyn, L. Gillet, M. Mabillard, T. Gaspari, O. Bronsart, J. Jambers) sous la direction de P. Broers, artisan vitrailiste-formateur du Centre de la Paix-Dieu, lors de leur stage encadré par leur professeur, N. de Corte.

En effet, ce projet a pu s'inscrire dans le programme de leur option, architecture-design. Le motif du vitrail avait déjà fait l'objet d'une sélection organisée en 2020 par le Centre culturel Ourthe et Meuse, à la suite d'une première formation en initiation technique où chaque élève avait remis un dessin sur la thématique de l'automne. Le choix s'était porté sur la très belle composition de L. Mingels.

Le Grand Prix et le Prix du Public ont été décernés tous les deux à la rénovation et à la réaffectation de la Grand Poste, bâtiment néogothique emblématique de la ville. Après des années d'abandon, ce bâtiment a été complètement transformé en 2021 et regroupe sous

son toit des start-ups, une brasserie, un *food market* et le département Médias, Culture et Communication de l'ULiège.

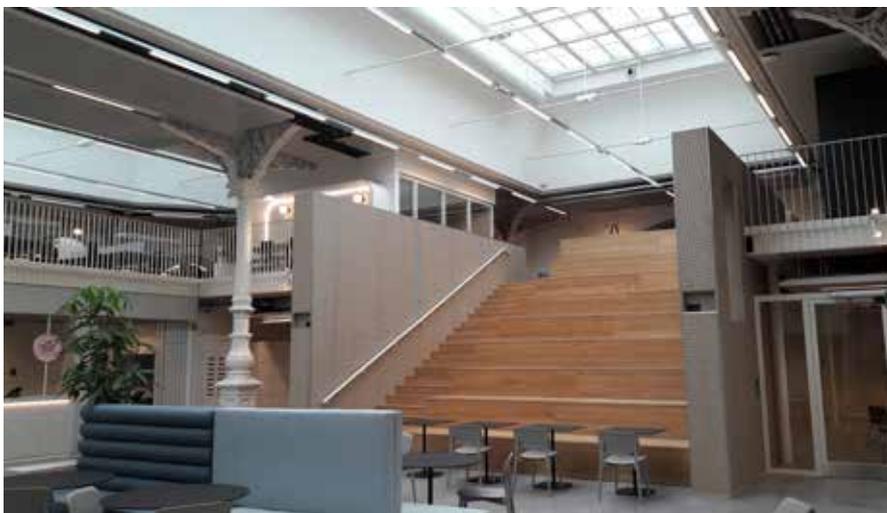
Ce Prix du Patrimoine et du Matrimoine est une belle initiative qui met en valeur le travail des auteurs de projet et également l'amour des maîtres d'ouvrage pour leur patrimoine.

Philippe BUXANT, Sophie DENOËL  
et Caroline ROBINET

#### Renseignements

[www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/urbanisme/patrimoine/actualites/prix-du-patrimoine-et-du-matrimoine-2021-les-laureats-sont-connus?searchterm=prix+patrimoine](http://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/urbanisme/patrimoine/actualites/prix-du-patrimoine-et-du-matrimoine-2021-les-laureats-sont-connus?searchterm=prix+patrimoine)

[www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/urbanisme/publications/prix-du-patrimoine-et-du-matrimoine-2021](http://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/urbanisme/publications/prix-du-patrimoine-et-du-matrimoine-2021)



L'intérieur de la Grand Poste, non classé, réaménagé pour répondre aux nouvelles fonctions, Liège.

© AWaP



La Grand Poste, monument classé de style néogothique, entièrement restaurée, Liège.

© AWaP

# EN ROUTE VERS LES PROCHAINES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Moment très attendu de l'année, le thème des trente-quatrième Journées européennes du Patrimoine en Wallonie a été dévoilé le 17 décembre dernier lors d'une nouvelle édition de la traditionnelle journée de rencontre destinée aux organisateurs qui, chaque année, contribuent très largement au succès des Journées. Cette présentation a également permis à la Ministre du patrimoine d'évoquer le nouveau concept qui présidera à l'organisation de cette édition 2022.



Nouvelle expérience de visite des souterrains de la citadelle, Namur.

G. Focant © SPW-AWaP

Une des grandes nouveautés est la disparition de la catégorie hors thème. En effet, si elles rencontrent les conditions de participation indispensables que sont la gratuité des activités proposées et le caractère patrimonial du lieu qui les accueille, toutes les propositions faisant l'objet d'un dossier complet pourront figurer au programme global des Journées du Patrimoine. Un thème annuel reste proposé mais l'adéquation avec celui-ci n'est plus obligatoire, ce qui permet à l'ensemble du patrimoine d'être accessible au plus grand nombre les 10 et 11 septembre prochains.

La participation au thème annuel reste cependant un plus et les activités s'inscrivant dans celui-ci seront mises en avant au moyen d'un pictogramme spécifique, en lien avec le visuel annuel. Enfin, une attention particulière restera portée aux activités qui mettent en valeur les femmes, dans le prolongement du thème des Journées de 2021.

### Un thème prometteur en 2022 : « Patrimoine & Innovation »

L'innovation et le patrimoine pourraient passer de prime abord pour des notions antagonistes mais un retour rapide sur celles-ci tend à nous prouver le contraire.

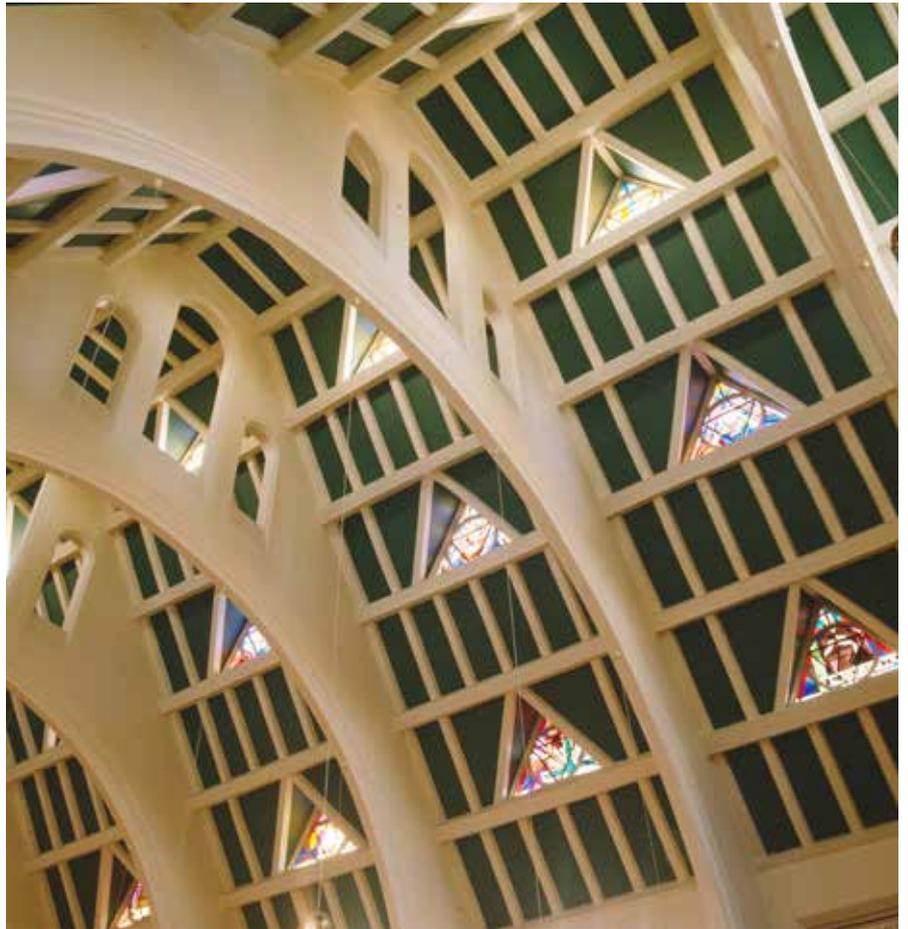
Cette nouvelle édition permettra de mettre le doigt sur l'innovation au travers de trois grandes catégories : l'innovation au fil du temps, l'innovation en faveur de la connaissance, de la conservation et de la restauration du patrimoine et, enfin, l'innovation au service de la découverte du patrimoine et de sa mise en valeur.

En effet, les avancées de toute nature sont présentes, de manière plus ou moins discrète ou au contraire évidente dans nombre de témoins de notre patrimoine. Certains d'entre eux nous permettent d'ailleurs de poser les jalons de l'histoire de l'architecture, identifiant les

moments-charnières qui ont marqué le passage d'un style ou d'une époque à l'autre.

Les progrès dans ce registre se sont accélérés avec la Révolution industrielle, qui a permis le développement de nouveaux procédés et une mise à disposition plus large de nouveaux matériaux. Que l'on songe ici au métal qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, s'est largement imposé, amenant avec lui tout un registre de possibilités. Le XX<sup>e</sup> siècle a, quant à lui, vu se développer un matériau à l'avenir tout tracé, le béton armé. Les grands bassins industriels ont joué une carte maîtresse dans la constitution de notre patrimoine récent mais les villes n'ont pas l'apanage des innovations, même si celles-ci semblent à première vue s'inscrire en mode mineur en milieu rural. Au-delà de ce qui pourrait paraître immédiat, l'une des plus-values d'un thème tel que celui-ci est de mettre l'accent sur des avancées encore méconnues, révélant ainsi des pépites insoupçonnées de notre patrimoine, au gré de la mise en valeur de caractéristiques architecturales particulières prévalant lors de la construction des monuments (premières utilisations de certains matériaux ou techniques...).

Plus près de nous, l'inscription du patrimoine dans le XXI<sup>e</sup> siècle, nous entraîne dans les questions de durabilité, d'intégration de matériaux actuels innovants, d'interventions contemporaines et de nouvelles technologies en matière de restauration, de prospection et de modélisation... Tous ces éléments peuvent entrer en ligne de compte dans la seconde catégorie que recouvre le thème. Les restaurations récentes passées à la loupe nous apporteront, à n'en pas douter, de beaux exemples d'innovations appliquées au patrimoine. Outre ces exemples, bien d'autres étapes, de la récolte des données lors de fouilles ou de prospections archéologiques au traitement de celles-ci, nécessaire à la connaissance fine du patrimoine, ne devraient pas être en reste.



Détail des arcs-diaphragmes en béton armé de l'église Saint-Aybert, Bléharies. G. Focant © SPW-AW&P

Au-delà de la connaissance du patrimoine en tant que telle, la transmission de celui-ci aux générations futures est également un des facteurs-clés de sa préservation. En la matière, ces dernières années nous ont rendus familiers du recours aux nouvelles technologies, notamment en termes de réalité virtuelle. Mais l'innovation dans ce registre peut largement dépasser cet aspect purement technique pour amener le public vers de nouvelles expériences de visite... Ces divers éléments et bien d'autres peuvent dès lors s'inscrire dans la troisième grande catégorie que recouvre ce thème qui, à n'en pas douter, s'avère très prometteur.

Ces trois grandes catégories constitueront ainsi le fil rouge des dossiers qui s'inscriront dans le thème « Patrimoine & Innovation », aux côtés d'autres présentant le patrimoine de manière plus générale. Ces catégories serviront également de base à la trame du pendant de la brochure, un second fascicule gratuit et annexé au programme rassemblant une

---

Cette nouvelle édition  
permettra de mettre  
le doigt sur l'innovation  
au travers de trois  
grandes catégories :  
l'innovation au fil du  
temps, l'innovation en  
faveur de la connaissance,  
de la conservation et de la  
restauration du patrimoine  
et, enfin, l'innovation au  
service de la découverte  
du patrimoine et de sa  
mise en valeur.

---

sélection d'articles détaillant le thème annuel, de manière synthétique ou au gré d'exemples concrets.

Envie de participer aux futures Journées du Patrimoine ? Les dossiers sont attendus jusqu'au 8 mars 2022. Retrouvez toutes les informations sur le thème, les nouveautés de 2022, les conditions de participation et les modalités d'inscription sur [www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be).

### Et pour les plus jeunes...

La préparation de la Semaine Jeunesse et Patrimoine va bon train. Cette douzième édition aura lieu du lundi 25 au vendredi 29 avril pour l'Exploration Patrimoine, réservée aux classes allant de la 5<sup>e</sup> primaire à la 2<sup>e</sup> secondaire, et le dimanche 1<sup>er</sup> mai pour la Vie de château en famille, l'activité familiale qui clôture le cycle dédié au jeune public.

En 2022, l'Exploration Patrimoine mettra à l'honneur les « Héros et héroïnes »

qui ont contribué à forger notre patrimoine. Cette édition fera la part belle aux bâtisseurs et artisans du patrimoine, aux capitaines d'industrie, aux mécènes, aux scientifiques... La matinée ou l'après-midi se décomposera en une visite classique (1h) permettant d'appréhender davantage le lieu et les personnes qui y ont laissé leur marque, avant d'entraîner les élèves dans un jeu didactique (1h30). La Vie de château en famille invitera à la découverte de châteaux, toutes époques confondues, au gré de visites guidées et d'animations ludiques, dont le point d'orgue prendra la forme d'une chasse au trésor.

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site Internet des Journées du Patrimoine pour prendre connaissance des nouveautés liées à ces activités dédiées à la jeunesse et aux familles. Et si vous souhaitez emmener votre classe à la découverte du patrimoine, les inscriptions à l'Exploration patrimoine seront ouvertes prochainement !

### La découverte du patrimoine, c'est toute l'année !

Le premier trimestriel 2022 de l'Agenda du Patrimoine vient de paraître. Il regroupe les activités programmées du 15 janvier au 14 avril et est consultable sur [www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be).

L'inscription d'activités pour le deuxième trimestre de 2022 (15 avril - 14 juillet) est possible jusqu'au 14 mars... N'hésitez pas à enrichir ces pages pour le plus grand plaisir de tous !

Stephanie BONATO

---

#### Renseignements

Secrétariat des Journées du Patrimoine

+32 (0)85 27 88 80

[journeesdupatrimoine@awap.be](mailto:journeesdupatrimoine@awap.be)

[www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be)

Facebook [journeesdupatrimoinebe](https://www.facebook.com/journeesdupatrimoinebe)

Instagram [#journeesdupatrimoinewallonie](https://www.instagram.com/journeesdupatrimoinewallonie)

---

## LES SPLENDIDES TAPISSERIES DE SAUMUR EXPOSÉES À L'ARCHÉOFORUM ET AU TRÉSOR DE LIÈGE

Le 8 décembre dernier, la Ministre wallonne du patrimoine, V. De Bue, inaugurerait l'exposition Parures de fêtes à Liège. Splendeurs des tapisseries de Saumur, organisée conjointement à l'Archéoforum et au Trésor de Liège.

Jusqu'au 6 mars 2022, vous pourrez découvrir la richesse de cet ensemble remarquable de tapisseries du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles provenant principalement du château-musée et des églises de Saumur, en Maine-et-Loire (France). Ces trente-six œuvres sont réparties dans les deux musées : l'Archéoforum accueille six des trente-six tapisseries composant l'exposition.

Adriana CAVALERI



Tapisserie de Saumur illustrant un épisode de la vie de saint Pierre, Archéoforum, Liège. © AWaP

---

#### Trésor de Liège

Rue Bonne Fortune, 6

B-4000 Liège

+32 (0)4 232 61 32

[info@tresordeliège.be](mailto:info@tresordeliège.be)

[www.tresordeliège.be](http://www.tresordeliège.be)

---



---

#### Archéoforum de Liège

Sous la place Saint-Lambert

B-4000 Liège

+32 (0)4 250 93 70

[infoarcheo@awap.be](mailto:infoarcheo@awap.be)

[www.archeoforumdeliège.be](http://www.archeoforumdeliège.be)

---

# LE PATRIMOINE SE RENOUVELLE CHAQUE JOUR... AUX PROCHAINES JOURNÉES DU PATRIMOINE!

Les Journées du Patrimoine ne sont pas un événement figé, elles suivent l'évolution de la société et traduisent ses aspirations. De leur apparition en 1989 à aujourd'hui, elles ont évolué.

Pour leur trente-quatrième édition, il a été décidé un peu avant les fêtes de fin d'année 2021 que le second week-end de septembre 2022, un maximum de lieux patrimoniaux seront accessibles à tous les publics, petits et grands, et que le thème annuel ne sera nullement un frein mais uniquement un moteur possible pour voir et revoir le patrimoine de Wallonie, notre héritage du passé, toujours avec un œil vif et tourné vers l'actualité et le futur. Sur base de ces nouveaux objectifs, le thème des prochaines Journées du Patrimoine s'est imposé de lui-même : « Patrimoine & Innovation ». Pour l'illustrer, les lieux accueillants répondront à l'un des critères suivants : l'innovation à travers le temps ; l'innovation au service de la connaissance, de la conservation et de la restauration du patrimoine ; l'innovation au service de la découverte du patrimoine et de sa mise en valeur. Bloque dès à présent les dates des 10 et 11 septembre 2022 dans ton agenda !

## À propos de l'innovation au service de la connaissance, de la conservation et de la restauration du patrimoine...



© AWaP

De nouvelles technologies sont aujourd'hui utilisées pour restaurer le patrimoine. Parmi celles-ci, il en existe une qui consiste à recourir à des prothèses contemporaines pour remplacer des parties endommagées ou détruites. Comme le montre la photo ci-contre, cette méthode a été utilisée dans le cas de la restauration d'un élément de la charpente de l'ancienne église abbatiale de la Paix-Dieu à Amay.



Observe la photo et détermine en quoi la prothèse utilisée est faite ?

- en pierre     en bois     en résine

Solutions du jeu sur notre site Internet

<https://agencewallonnedupatrimoine.be/la-lettre-du-patrimoine>

## À propos de l'innovation à travers le temps...



G. Focant © SPWaWap



Sachant que le XIX<sup>e</sup> siècle a connu l'essor du **métal** et que le **béton armé** est « le » matériau phare du XX<sup>e</sup> siècle, indique lequel de ces 2 matériaux de construction innovant a été utilisé.

En 1854, pour créer le kiosque du parc de l'Harmonie à Verviers ?

le

En 1905, pour mettre en œuvre, la passerelle Mativa à Liège ?

le

## À propos de l'innovation au service de la découverte du patrimoine et de sa mise en valeur...



Il existe de nombreuses manières de faire découvrir le patrimoine. Laquelle, parmi celles proposées ci-dessous, te semble la plus innovante ? Coche-la.

- VISITE GUIDÉE
- CHASSE AU TRÉSOR
- SPECTACLE SONS ET LUMIÈRES
- BALADE CONTÉE
- VISITE GUIDÉE IMMERSIVE AVEC USAGE DE LA RÉALITÉ AUGMENTÉE
- PERSONNAGES EN COSTUMES D'ÉPOQUE PRÉSENTS SUR LE SITE À DÉCOUVRIR
- FILM DOCUMENTAIRE

Muriel De Potter

# UNE PUBLICATION DE **L'AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE (AWAP)**

## Éditeur responsable

Annick Fourmeaux, Directrice générale TLPE

## Coordination

Madeleine Brilot

Adeline Lecomte

## Collaborations

Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)

Associations

## Mise en page

Sandrine Gobbe

## Impression

Imprimerie Bietlot

## S'ABONNER GRATUITEMENT ?

- à l'adresse **publication@awap.be**
- à l'adresse postale :  
**Agence wallonne du Patrimoine,  
Lettre du Patrimoine,  
rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 Namur**

Les *Lettres* parues jusqu'à présent sont disponibles sur le site  
**www.awap.be**.

Vous pouvez également choisir de recevoir la version électronique  
de cette *Lettre* sur simple demande à l'adresse  
**publication@awap.be**

---

## REJOIGNEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



**@agencewallonnedupatrimoine**



**@AWaP\_Patrimoine**

ISBN 978-2-39038-131-0



9 782390 381310

---

**La Lettre du Patrimoine** n° 65 **01 | 02 | 03** 2022

Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires

Les informations ont été arrêtées à la date du 25 janvier 2022

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu

Dépôt légal : D/2022/14.407/04